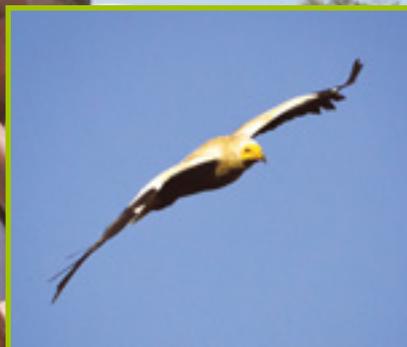


50 Anniversaires

HOU HOU
C'est déjà le
nombre 50 !



AG 2011 : un tournant dans l'histoire de l'association



Vautours percnoptères : un couple de plus dans le Vaucluse



Inventaire-citoyen de Mouans-Sartoux : success story

Un nouveau nom pour
une meilleure lisibilité





Éditorial

Changer de nom, quelle drôle d'idée !

Et pourtant, cette réalité a pris forme pour l'ex-CEEP qui est devenu le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), à l'unanimité et en présence de deux des anciens présidents invités, le temps d'une Assemblée générale extraordinaire.

On peut changer de nom lors d'un mariage ou parce que notre nom ne nous sied pas. Le CEN PACA a changé de nom sans s'être uni, ce qui fut le cas lors de la fusion du Centre d'Etudes sur les Ecosystèmes de Provence (CEEP) avec le Conservatoire Régional du Patrimoine Naturel de Provence (CRPNP) pour former le CEEP 2 avec cet imprononçable « Conservatoire Etudes » ! Nous avons fini par nous y habituer. Notre nom CEEP nous seyait.

Le changement de nom nous permet de coller à l'actualité et préparer notre structure à être agréée, suite à un décret issu des Lois Grenelle, décret dont nous attendons toujours la publication. Il nous faudra maintenant nous y faire et oublier le CEEP pour ne plus parler que du CEN PACA. L'accroche territoriale est maintenant affirmée et notre dimension régionale affichée.

Des Plans d'action quinquennaux vont nous être demandés afin de parfaire l'agrément qui nous sera accordé par l'Etat. Un logo commun sera créé pour tous les conservatoires régionaux ou départementaux dont les titres ont été déposés à l'Institut national de la propriété industrielle. Une meilleure cohérence nationale, une lisibilité accrue seront les gages de notre réussite future.

Un écueil est déjà placé sur notre route par une loi votée le 13 juillet 2011, avant le bal ! Selon cette loi, seules les associations ayant plus de 2 000 membres auront la possibilité de siéger dans différents comités ou commissions dédiés à l'environnement ! La tyrannie des chiffres après celle des notes et celle de l'argent !

Prouvons-nous que nous pouvons nous dédoubler et soyons 2 000 adhérents le plus rapidement possible, sans confondre vitesse et précipitation !

Je souhaite une longue route au CEN PACA et vous remercie sincèrement de nous avoir aidés à franchir ce pas vers l'inconnu.

Mais qui peut se targuer de connaître de quoi demain sera fait ?
Carpe diem et en avant le CEN PACA !

Pour le CEN PACA
Vincent Kulesza, président

Bureau

Président :
Vincent Kulesza
Président adjoint :
Gilles Cheylan
Trésorier :
Henri Spini
Trésorier adjoint :
François Bavouzet
Secrétaire :
Jean-Claude Tempier
Secrétaire adjoint :
Gisèle Beaudoin

Conseil d'Administration

François Bavouzet,
Marc Beauchain,
Gisèle Beaudoin,
Francine Begou-Pierini,
François Boillot,
André Cerdan,
Marie-Pierre Chauzat,
Gilles Cheylan,
Maurice Desagher,
Guy Durand,
Walter Henneau, Denis Huin,
Vincent Kulesza,
Danièle N'Guyen, Henri Spini,
Claude Tardieu,
Jean-Claude Tempier,
Patrice Van Oye.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est agréé au titre de la loi du 10/07/76 sur la protection de la nature dans un cadre régional. Il est affilié à la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.

Directeur de la publication :

Jean Boutin

Coordination :

Irène Nzakou

Rédaction

Salariés et bénévoles
du CEN PACA

Conception maquette :

Étienne Becker

Relecture

Gisèle Beaudoin, Denis Huin

Impression :

Régie Commedia

Photos couverture :

Florence Ménétrier, David Tatin,
Jean-Claude Tempier

ISSN 1254-7174

Imprimé sur papier recyclé

Sommaire

Pages	
3	Echos des sites et des espèces
7	Partenariats
	Vie associative
9	● AG 2011 : un tournant dans l'histoire de l'association
11	● Un nouveau nom pour une meilleure lisibilité
	À la loupe
12	● Inventaire-citoyen de Mouans-Sartoux : success story
14	● Les dessous du plateau de Calern
16	● Camp de Canjuers : le bilan après 5 ans de conventionnement
18	● Parc national des calanques : où en est-on ?
20	● Etang de Courthézon : le réaménagement fait son effet
21	● Le lézard ocellé suivi à la trace
22	● Vautours percnoptères : un couple de plus dans le Vaucluse !
24	● Outardes canepetières, terrains d'aviation : pour une meilleure cohabitation
26	Au-delà des frontières
28	Publications
29	Agenda

Numéro spécial

Pour fêter son 50^e numéro, Garrigues se pare de dessins humoristiques réalisés par Ysope. Vous les retrouverez tout au long de la revue.

Ça déménage dans les Alpes du Sud

Les équipes des Pôles « Biodiversité régionale » et « Alpes de Haute-Provence et Hautes-Alpes » du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont quitté l'austérité du Parc d'activités de Sisteron - Val de Durance et sa Maison de l'entreprise afin de s'installer dans le centre-ville de Sisteron, sous l'oeil bienveillant de sa citadelle. Les équipes de ces deux pôles distinctifs s'étant étoffées de manière importante ces derniers mois, les anciens locaux devenaient trop exigus. La nouvelle adresse des pôles « Biodiversité régionale » et « Alpes de Haute-Provence et Hautes-Alpes » est donc la suivante : *Appartement n°5 - 96 rue droite - 04200 Sisteron. Le numéro de téléphone reste le même : 04 92 34 40 10.*

Plan Rhône : un écrin de biodiversité

Cet été, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte



© David Tatin / CEN PACA

Berge de galets le long du Rhône

d'Azur a effectué, dans le cadre du Plan Rhône¹, des prospections de terrain visant à préciser les connaissances sur des sites rhodaniens porteurs d'une biodiversité non gérée. Les premiers résultats, (à l'heure où sont écrites ces lignes...) confirment que le Rhône (essentielle-

ment les vieux bras et les annexes), reste porteur d'un patrimoine naturel important et qui mérite d'être pris en compte. C'est surtout la flore rivulaire et aquatique qui apporte son lot d'espèces protégées : utriculaires, potamots, laïches et vallisnières. Si les superficies de forêts alluviales sont bien modestes, certaines sont relativement matures et fonctionnelles, permettant notamment l'accueil d'oiseaux comme les pics, le milan noir, la bondrée apivore. Certains bancs de galets quant à eux sont choisis par le petit gravelot pour y nicher.

Quant à la loutre d'Europe, mise en évidence en 2009 au cours des prospections préalables à ce même projet, plusieurs épreintes (excréments de loutres) ont été observées. Cela montre que l'espèce arpente toujours ces secteurs, sans que l'on puisse affirmer pour l'instant qu'elle les a véritablement colonisés.

¹ Le Plan Rhône développe une approche globale, partenariale et concertée sur l'ensemble des problématiques de la vallée du Rhône. Les Conservatoires d'espaces naturels sont impliqués dans le volet « Biodiversité ».

Sur la base de ces données, une prochaine phase aura pour objectif de faire émerger des actions de gestion et de préservation sur ces sites.

D. Tatin, G. Landru, G. Blanc

Biodiversité et agriculture à Sault et Monieux

Mieux cerner les relations qui unissent agriculture et biodiversité sur cette zone, c'est l'objectif du travail mené cette année par le Conservatoire d'espaces naturels de



La Réserve naturelle des Coussouls de Crau souffle ses 10 bougies

Créée par décret du Premier ministre le 8 octobre 2001, la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau fête cette année ses 10 ans. Déjà. Le temps a passé d'autant plus vite que le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur n'a été nommé gestionnaire de la Réserve que fin 2004, en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône. Dix ans donc que la loi pro-

tège ces 7 500 ha de milieux remarquables, dont 5 800 ha de coussoul vierge. Protection qui, face aux pressions d'aménagement liées au contexte géographique de la Crau (entre le port de Fos-sur-mer et la vallée du Rhône), a permis de maintenir ces habitats naturels et les espèces patrimoniales qu'ils abritent : ganga cata, outarde canepetière, faucon crécerellette, criquet de Crau... 10 années qui ont également permis d'appréhender le chemin qu'il reste à parcourir pour une protection durable et efficace de la steppe de Crau et de son patrimoine.

Le CEN PACA et la Chambre d'Agriculture organiseront cet automne une série d'évènements pour célébrer cet anniversaire. A partir du 21 novembre 2011 et jusqu'au 7 janvier 2012, une exposition présentée à l'Ecomusée de la Crau retracera 10 années de suivis et d'études scientifiques sur la Réserve. Un colloque intitulé « La plaine de Crau : écologie et conservation d'une steppe méditerranéenne » sera organisé par les co-gestionnaires les 24 et 25 novembre. L'occasion de faire le point sur les avancées scientifiques des 10 dernières années et d'élaborer pour les années à venir des pistes de recherche appliquée à la conservation de la Crau. Enfin, un cycle de conférences et de sorties-nature à destination du grand public sera organisé par les co-gestionnaires de la Réserve et leurs partenaires, durant tout l'automne et l'hiver. Le programme de ces manifestations sera disponible dès le mois de septembre sur les sites internet du CEN PACA (www.ceep.asso.fr) et de la Réserve naturelle (www.reserve-crau.org). Toute l'équipe du pôle Crau espère vous y voir nombreux !

A. Wolff

Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Vaucluse, le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, la Fédération départementale des chasseurs de Vaucluse, le Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du mont Ventoux et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Le travail du CEN PACA a consisté à réaliser 18 points d'écoute de l'avifaune sur une zone de 900 ha. Cette zone a également fait l'objet d'un diagnostic agricole par la Chambre d'agriculture. Les résultats sont probants : 62 espèces d'oiseaux contactées. Ce qui fait de ce secteur l'un des plus diversifiés du département, une diversité liée à celle des milieux qui accueillent une mosaïque de cultures, de haies, et une gradation de zones humides vers des zones à la sécheresse marquée. La suite de ce travail permettra de regrouper ces données et celles des autres partenaires et d'y associer les agriculteurs locaux, afin, nous l'espérons, de comprendre ensemble les facteurs garants de cette diversité et permettant d'assurer son maintien.

D. Tatin

Découverte d'un site en toute autonomie à la Verdière

« Comment l'Homme peut-il vivre en interaction avec la Nature... sans la

détruire ? » Créer un sentier-découverte sur ce thème est le défi relevé par un conservateur bénévole du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur habitant La Verdière (Var). Celui-ci propose une promenade de 4 km, où l'agriculture traditionnelle est à l'honneur, ainsi que la faune et la flore. Muni de

amène à réfléchir sur l'implication de chacun dans notre environnement. Contact pour se procurer les fiches et la documentation :

Jean-Paul Dauphin - CEN PACA - 83560 LA VERDIÈRE - Tel : 06 70 59 33 02 - email : jeanpaul.dauphin@nordnet.fr.

J-P. Dauphin



15 fiches d'information, le visiteur effectue une visite interactive et a la possibilité de devenir acteur de la protection de la nature en participant à l'inventaire du site selon son niveau. Les fiches descriptives du sentier sont accompagnées d'une documentation bibliographique pour permettre un approfondissement des connaissances. De ludique à participatif, ce sentier-découverte nous

La maison des Douanes rejailit du passé

Elus et partenaires ont répondu présent à l'inauguration de la maison des douanes le 11 juillet dernier. Situé sur le cap Taillat (Var), cet édifice datant du premier empire napoléonien a récemment été réhabilité par le Conservatoire du littoral, en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la commune de Ramatuelle, et soutenu par la Fondation d'entreprise Banque populaire et le conseil régional PACA. Pour agrémenter l'inauguration, une exposition avait été mise en place sur le thème de l'environnement et autour du film « Le gendarme de Saint-Tropez » (« Le Gendarme en balade » fut tourné au cap Taillat en 1970). Cette restauration vise à la fois la préservation de l'histoire napoléonienne et la sensibilisation du public au patrimoine naturel environnant. La maison des Douanes accueillera des expositions, des réunions et recevra



© Raymond Viala / CEN PACA

La maison des Douanes réhabilitée (cap Taillat, Var)



© CEN PACA

Recensement des nids de goélands leucophées par une équipe de comptage sur les îles de Marseille

des scolaires. Elle sera également utile pour la gestion quotidienne du cap Taillat assurée par le CEN PACA (bureau, stockage de matériel, lieu de vie). Le dossier de réhabilitation de la maison des Douanes aura mis plus de 10 ans pour voir le jour définitivement et il aura fallu un chantier d'une durée de 10 mois pour voir naître la caserne qui fut construite vers 1800. Les travaux, coordonnés par l'équipe du CEN PACA, ont consisté à rebâtir tous les murs en pierre, à édifier un toit comme à l'origine, à poser des menuiseries, à refaire des mezzanines, créer des toilettes sèches (avec lombric), alimenter en énergie renouvelable (panneaux photovoltaïques) une partie du bâtiment et acheminer l'eau du puits jusqu'à la maison.

R. Viala

Renforcer les connaissances sur les amphibiens et les reptiles

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur poursuit cette année, avec l'aide de la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'actualisation des connaissances sur les amphibiens et les reptiles dans le cadre de l'inventaire des Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) de la région PACA. Un travail d'analyse de l'inventaire ZNIEFF « 2^e Génération » avec une hiérarchisation des priorités et des enjeux herpétologiques sur l'ensemble des ZNIEFF de la région avait été réalisé en 2010 par l'équipe Biodiversité régionale du

CEN PACA. Il en ressortait la nécessité d'accentuer ou de renforcer les inventaires sur les ZNIEFF présentant un bilan de connaissance nul sur le département du Var et quelques secteurs insuffisamment prospectés dans le département des Alpes de Haute-Provence. En 2011, l'équipe s'est donc attelée à cette tâche. L'inventaire couvre des secteurs sélectionnés comme étant favorables à la présence de certaines espèces de reptiles et d'amphibiens. Une attention particulière a été donnée à la recherche du pélobate cultripède, du lézard ocellé et de populations continentales de phyllodactyles d'Europe. Les nouvelles observations seront intégrées à la base de données naturalistes du CEN PACA et viendront par ailleurs nourrir la stratégie régionale pour la conservation de la biodiversité via leur intégration dans la base de données SILENE. L'étude se termine en septembre pour un rendu en fin d'année.

J. Delauge, J. Renet et
G. Martinerie

Goélands sur les îles de Marseille : la diminution se poursuivra-t-elle ?

Plus de trente personnes ont répondu présents à l'appel du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les journées de recensement des couples nicheurs de goélands leucophées. Une telle implication est à souligner car elle rappelle combien le renfort d'équipes de bénévoles est indispensable à certaines opérations et contribue à l'amélioration des

connaissances et la préservation de l'environnement.

Les premiers résultats du recensement exhaustif réduit indiquent qu'un total de 1 918 couples nicheurs a été recensé sur 23 secteurs (soit 40 ha) des archipels de Riou et du Frioul. La densité moyenne est de 51 couples nicheurs / ha pour l'archipel de Riou et de 38 couples nicheurs / ha pour l'archipel du Frioul. Ces densités sont légèrement supérieures à celles de 2010 (respectivement de 43,1 sur Riou et 27,8 sur le Frioul), mais attestent globalement d'une nette diminution par rapport à 2005.

Cette année, afin de suivre au plus près l'évolution de cette population (diminution de 50% des effectifs lors du dernier recensement quinquennal en 2010 par rapport à celui de 2005), un programme de suivi annuel a été mis en place sur les archipels marseillais. Deux méthodes ont été utilisées : un recensement des nids limité à certaines parcelles-échantillons des îles, en parallèle de la méthode du *distance sampling* qui permet d'estimer à l'aide d'analyses statistiques la densité de nids sur une parcelle à partir des effectifs recensés le long de transects. Ces méthodes permettent d'avoir des indications annuelles sur les tendances évolutives de la population de goélands nicheurs sans l'investissement lourd que nécessite le recensement exhaustif de l'ensemble des archipels. Les données obtenues par la méthode du *distance sampling* sont en cours d'analyse.

E. Debize

Saison de reproduction réussie pour les aigles de Bonelli en PACA

L'année a été plutôt bonne pour les aigles de Bonelli avec un nombre de couples stable depuis 3 ans et un nombre de jeunes à l'envol dans la moyenne des années précédentes. Bénévoles, salariés du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et personnels de structures partenaires ont suivi en 2011 les 16 sites occupés par l'espèce et contrôlé une dizaine de sites historiques dans la région.

Sur les 16 couples installés, 12 ont pondu dont 10 ont produit des poussins à l'éclosion. Au final, 15 jeunes se sont envolés de 9 sites. Les échecs constatés ainsi que la non-reproduction des 4 couples sont probablement liés au manque d'expérience de l'un voire des deux individus de ces couples. En effet, nous avons pu constater un minimum de 5 recrutements (changement d'individus dans les couples) dont le remplacement complet d'un couple sur un site. Sur 4 couples avec recrutement, 3 n'ont pas pondu. D'autre part, deux abandons (1 en incubation et 1 à l'éclosion)



© Jean-Calude Tempier / CEN PACA

Baguage d'un aiglou, sans danger pour l'oiseau

concernent des couples formés seulement depuis la saison précédente, mais l'un d'eux a subi des dérangements. De plus, un couple ne s'est pas reproduit sans raison apparente. Enfin, la femelle du dernier site avec échec a couvé pendant plus de 80 jours (au lieu de 40) des oeufs probablement non fécondés. Dans les faits marquants, il est à noter l'envol de 2 aiglons pour le couple du Var. Sur ce site, la dernière

reproduction avec succès remonte à 2006 et seulement 3 jeunes ont été produits depuis 2000.

Nous tenons à remercier tous les observateurs du Plan national d'actions pour la conservation de l'aigle de Bonelli pour les informations précieuses qu'ils nous fournissent régulièrement et qui nous ont permis de baguer tous les jeunes aiglons de l'année.

N. Vincent-Martin

Observations remarquables sur les terrains d'intervention du CEN PACA

Les reptiles

Dans le cadre de l'inventaire du patrimoine naturel du site Natura 2000 « Cap d'Antibes - Iles de Lérins » des prospections herpétologiques ont été réalisées au printemps.

● **Phyllodactyle d'Europe** *Euleptes europaea* - **Ile Saint-Honorat (Alpes-Maritimes)** : ce gecko, rare et protégé, est endémique des îles de l'ouest de la Méditerranée. Il s'agit de la seule population insulaire connue à ce jour dans le département des Alpes-Maritimes.

● **Hémidactyle verruqueux** *Hemidactylus turcicus* - **Ile Sainte-Marguerite (Alpes-Maritimes)** : effectuée au niveau des habitations de l'embarcadère de l'île, cette observation étend à l'ouest l'aire de répartition connue pour cette espèce dans ce département. Ce gecko est rare et localisé en France.

● **Orvet fragile** *Anguis fragilis* - **Ile Sainte-Marguerite (Alpes-Maritimes)** : il s'agit de la seule population insulaire connue à ce jour pour le département des Alpes-Maritimes.

Les oiseaux

● **5 espèces d'alouettes** - **Site militaire du Plan-de-Dieu (Vaucluse)** : dans le cadre du suivi ornithologique issu de notre convention avec la Base Aérienne 115 d'Orange, 5 espèces d'alaudidés ont pu être observées par Gilles Blanc ce printemps sur le site militaire du Plan-de-Dieu, à savoir les alouettes des champs, lulu, calan-

dre, calandrelle et le cochevis huppé. En dehors de la Crau, c'est certainement le seul site en PACA où ces espèces sont toutes présentes, signe de l'intérêt de cette dernière steppe vauclusienne.

● **Vautour percnoptère** *Neophron percnopterus* - **Vaucluse** : nouveau couple installé (voir article p. 22).

● **Aigle criard** *Aquila clanga* : à proximité du site de Fondurane et de la Fustièrre (Var) : nous avons été surpris par l'observation de l'espèce en migration lors d'une sortie nature organisée par le CEN PACA, le 3 avril, sur le massif du Friaoud (bordure du lac de Saint-Cassien).

La flore

● **Chara canescens** - **Etang de Courthézon (Vaucluse)** : cette algue très rare a pu être découverte lors de prospections axées sur les characées (algues) réalisées ce printemps avec Jean-Baptiste Mouronval de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. C'est la deuxième station française observée pour cette espèce !

● **Ophrys bombix** *Ophrys Bombyliflora* - **Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes)** : découverte de cette rarissime orchidée par Francine Begou-Pierini, administratrice au CEN PACA. On ne connaît que quelques rares stations dans les Alpes-Maritimes. Le CEN PACA veillera à assurer la pérennité de cette station en concertation avec le propriétaire du site.

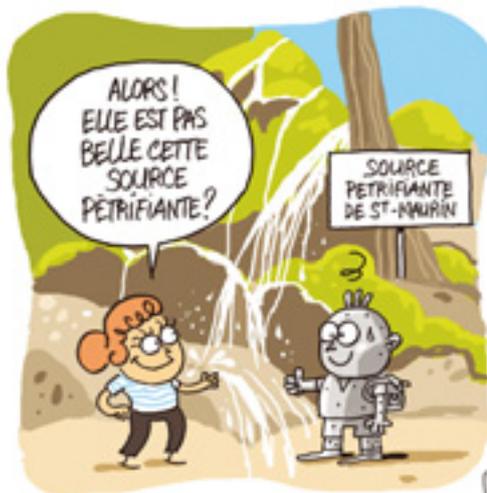
La Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin en de bonnes mains

Suite à la désignation en 2010 du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur comme co-gestionnaire, avec la commune de La Palud-sur-Verdon, principal propriétaire foncier du site, une convention de gestion a été élaborée par les différents partenaires. Le site de Saint-Maurin, espace naturel sensible du département des Alpes de Haute-Provence, a été classé Réserve naturelle régionale en octobre 2009 par le conseil régional. La principale justification de ce classement est la conservation des sources pétrifiantes avec formation de travertins¹ présents sur le site. Cette convention lie le conseil régional, la commune de la Palud-sur-Verdon et le CEN PACA pour une durée de 3 ans, renouvelable par reconduction expresse. Elle désigne le CEN PACA « gestionnaire référent » et a pour objet de préciser les modalités de gestion de la Réserve naturelle de Saint-Maurin, de fixer les modalités administratives et financières ainsi que de déterminer les obligations respectives des différentes parties. Approuvé par la délibération du conseil municipal de la commune de la Palud-sur-Verdon du 8 avril 2011 et par la décision du Bureau du CEN PACA du 15 mai 2011, cette convention n'attend plus que la

signature du président du conseil régional.

Y. Tranchant

¹ Roche sédimentaire calcaire formée par les dépôts de sources naturelles.



Le CEN PACA s'ancre davantage sur le Calavon

Une nouvelle convention a été signée en début d'année sur le Calavon (Luberon, Vaucluse) pour la gestion de parcelles appartenant à un agriculteur. Celui-ci délègue la gestion de la partie non cadastrée de ses terrains, c'est-à-dire les berges du Calavon, non cultivées. Ce qui représente une superficie d'environ 10 hectares, pour un linéaire d'environ 1,5 km, en rive gauche de la rivière. L'état actuel des inventaires, encore peu avancé, montre que le cortège des oiseaux typiques du Calavon est présent : martin-pêcheur, loriot

d'Europe, pics, bouscarle de Cetti, etc... Le castor d'Europe s'est récemment installé sur cet espace naturel. Le plan de gestion du site sera réalisé parallèlement à celui des autres secteurs gérés sur ce tronçon de rivière. A noter que le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur travaille en lien étroit avec le Parc naturel régional du Luberon sur le Calavon, et en particulier le secteur aval compris entre le Pont Julien et Coustellet.

D. Tatin

Renfort d'une entreprise pour éliminer une espèce invasive à l'Observatoire du Mont-Gros

Des salariés d'une entreprise se sont frottés au terrain le 8 avril 2011 lors d'un chantier co-organisé par le Conservatoire

d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'association Unis-Cité. Mobilisés par Unis-Cité dans le cadre de la Journée solidaire de l'entreprise, leur mission consistait à l'élimination d'une plante envahissante sur le site de « l'Observatoire du Mont-Gros » à Nice. Le CEN PACA et l'Office national des forêts, gestionnaire de l'espace forestier, ont encadré cette action d'arrachage de jeunes plantules de l'ailanthe glanduleuse, espèce invasive, qui a très rapidement colonisé le site ces dernières années. L'opération a été menée en une demi-journée de travail avec 15 salariés, mais l'effica-



Arrachage de l'ailanthe glanduleuse avec l'aide de salariés d'une entreprise, à Sophia Antipolis (Alpes-Maritimes)

citée de l'opération ne sera assurée que si elle est renouvelée à chaque printemps jusqu'à l'éradication complète de l'espèce. Outre l'action curative, ce fut l'occasion pour le CEN PACA de sensibiliser les participants et le propriétaire à la problématique des espèces invasives.

F. Ménétrier

Le CEN PACA et le CNRS unissent leurs forces pour la faune de la Réserve de Crau

Une convention de partenariat sur 5 ans entre le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive associé à l'École pratique des hautes Études (laboratoire du CNRS à Montpellier) est en cours de signature. Les partenaires visent la mise en place de suivis à long terme des espèces présentes dans la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau, afin d'améliorer les connaissances et veiller à l'état de santé des populations animales. Ils souhaitent également une synergie entre scientifiques et gestionnaires afin d'assurer la qualité et la pertinence des suivis visés et des actions qui en découleront. Cette convention fait suite à la prise de conscience des compétences complémentaires des deux partenaires dans le domaine de l'écologie, de la biologie des populations et de la conservation. Des compétences qui ont été à plusieurs reprises mises en commun par le passé et ont permis de relier la recherche scientifique et la gestion conservatoire. Cela a été le cas cette année dans le cadre de la recherche d'une méthode de suivi de la population de lézards ocellés.

L'amélioration des connaissances, et notamment des tendances des populations animales et végétales, est en effet une des orientations majeures du plan de gestion quinquennal de la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau, co-gérée par le CEN PACA et la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône depuis 2004.

Les données à caractères naturalistes collectées dans le cadre de cette convention seront intégrées à SILENE, portail de la donnée naturaliste publique en PACA.

L. Tatin

Le CG 04 et le CEN PACA renforcent leur partenariat

Le conseil général des Alpes de Haute-Provence apporte depuis quelques années un soutien au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de ses actions de gestion de sites. Ce partenariat, qui s'inscrit dans la politique des Espaces natu-

rels sensibles du département, vient d'être renforcé au travers d'une Convention pluriannuelle d'objectifs définissant pour la période 2011-2013 les objectifs en termes de connaissance et de conservation du patrimoine naturel sur le département.

L. Quelin

Site en gestion sur le massif de l'Estérel : une première !

Le site du Bombardier (commune de Fréjus dans le Var) fait l'objet d'une convention entre le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et un propriétaire privé, 15 ans après le dernier projet de création d'un golf, après son classement en site classé, son inscription dans Natura 2000 et enfin son classement en zone inconstructible dans le PLU. Cette propriété s'étend sur 150 ha au pied du massif de l'Estérel en bordure immédiate de la forêt domaniale éponyme. Le site est formé d'anciennes parcelles agricoles en friche depuis plusieurs décennies (vignes, fruitiers et céréales), le tout entouré de belles formations forestières méditerranéennes (pinède à pins pignons et suberaies¹). Les derniers incendies de 2003 ont en partie atteint le site, en marge des secteurs à enjeux. Mais c'est surtout la fréquentation de cet espace naturel par les habitants de la banlieue résidentielle de Fréjus qui pose le plus de difficultés en termes de gestion.

La mosaïque des milieux naturels a largement contribué à l'installation d'un patrimoine floristique et faunistique remarquable. Le site accueille quelques stations de lauriers roses le long des ruisseaux temporaires ; c'est aussi un site relictuel pour la conservation du ciste crépu. Les pelouses amphibies où s'écoulent les eaux de ruissellement sont d'une très grande richesse : la formation végétale de l'isoétion est présente en de nombreux endroits avec l'ophioglosse du Portugal et la spiranthe d'été. Sur les pelouses rases au-dessus de ces dernières, c'est le territoire des orchidées : sérapias, ophrys et orchis sont nombreuses. Le site accueillait aussi une station de lézards ocellés. Il accueille aussi l'une des dernières populations de tortues d'Hermann du massif de l'Estérel, qui forme la limite orientale de l'aire de répartition continentale de l'espèce en France.

Espérons que cette convention d'une part, et la situation du site en zone Natura 2000 de l'Estérel et aux abords de Fréjus d'autre part, concourent à la conservation de cet espace sur le long terme et préservent ce qui est probablement un vestige naturel de la plaine permienne sur la commune de Fréjus.

P. Tartary

¹ Forêts dominées par le Chêne-liège.



Pâturage sur le site du Bombardier à Fréjus (Var)

Assemblées générales 2011 : un tournant dans l'histoire de l'association

A qui Sian Ben, expression en langue provençale signifiant « Ici, nous sommes bien », était une salle bien choisie pour la 35^e Assemblée générale du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui a eu lieu le 12 juin 2011 à Saint-Martin-de-Crau. Zoom sur ce moment historique où le CEEP est devenu le CEN PACA.

Echanges, discussions, découvertes, l'Assemblée générale c'est toujours l'occasion pour les adhérents, salariés et partenaires du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) de se revoir et de se rencontrer dans un esprit convivial et chaleureux. Le choix de Saint-Martin-de-Crau, une des communes emblématiques de notre action conservatoire, n'était pas anodin. En 2011, la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau fête en effet ses 10 ans (cf. article p. 3). On note la présence de Claude Vulpian, maire de Saint-Martin-de-Crau et vice-président du conseil général des Bouches-du-Rhône avec qui nous travaillons depuis 30 ans pour la protection de la Crau. Etienne Colliot, directeur de la Chambre d'agriculture (co-gestionnaire de la Réserve naturelle de Crau), était également présent. Didier Gobbo, administrateur de l'association et de la revue suisse « Nos Oiseaux », Jean Ayel, commissaire aux comptes, ainsi que deux journalistes, de La Provence et de La Marseillaise, avaient fait le déplacement.

Événements marquants

Cette année, le président avait convoqué une Assemblée générale extraordinaire pour soumettre aux adhérents du CEN

PACA une proposition de résolution sur le changement de nom de l'association. Vincent Kulesza a ainsi expliqué les raisons qui ont poussé le Conseil d'administration à faire cette proposition : reconnaissance des Conservatoires d'espaces naturels par la Loi, nécessité d'une cohérence du réseau des Conservatoires, etc. (cf. article p. 11). Cette résolution a été accueillie très favorablement puisqu'elle a été votée à l'unanimité.

L'autre fait marquant est l'entrée de deux nouvelles personnes au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale ordinaire. François Boillot, retraité et ancien directeur du Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, et Marc Beauchain, retraité et ancien responsable du service « Biodiversité » au sein de la direction départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône, ont en effet présenté leur candidature et ont été élus. Par ailleurs, les trois administrateurs sortants¹, Gilles Cheylan, Maurice Desagher, Patrice Van Oye, se sont de nouveau présentés et ont été réélus pour 3 ans. Le CA, qui comprenait 16 administrateurs, en compte désormais 18, soit le nombre de postes maximum.

Bilan 2010 : un fort dynamisme

Dans son rapport moral, le président,

Vincent Kulesza, a souligné le dynamisme de notre association dont les activités ont crû de 25 %. Un reflet de cet accroissement est le nombre de personnes qui ont travaillé pour le CEN PACA en 2010 : 66 personnes dont 30 en CDI et 30 en CDD. Par ailleurs, l'année 2010 a vu notre patrimoine foncier s'enrichir de deux terrains : le vallon des Renaîtres à Martigues (13) et le coussoul de la Poitevine en Crau, à Grans (13), sur 70 hectares, acquis dans le cadre de mesures compensatoires. Nous avons également signé trois conventions avec le ministère de la Défense pour les bases aériennes d'Istres, de Salon-de-Provence et d'Orange, situées dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse. Ce partenariat étroit est important car notre région est riche en terrains militaires présentant des enjeux environnementaux majeurs.

Le CEN PACA, c'est aussi une association capable de s'impliquer dans des **projets innovants**. Le site de Cossure où la Caisse des Dépôts et Consignations a réhabilité, avec notre aide, 357 hectares de

Composition du nouveau Conseil d'administration

(élu à l'AG du 12 juin 2011)

François Bavouzet,
Marc Beauchain, Gisèle Beaudoin,
Francine Begou-Pierini,
François Boillot, André Cerdan,
Marie-Pierre Chauzat,
Gilles Cheylan, Maurice Desagher,
Guy Durand, Walter Henneau,
Denis Huin, Vincent Kulesza,
Danièle N'Guyen, Henri Spini,
Claude Tardieu, Jean-Claude Tempier,
Patrice Van Oye

Composition du nouveau Bureau

(élu au CA du 6 juillet 2011)

Président : Vincent Kulesza
Président adjoint : Gilles Cheylan
Trésorier : Henri Spini
Trésorier adjoint : François Bavouzet
Secrétaire : Jean-Claude Tempier
Secrétaire adjoint : Gisèle Beaudoin



Quelques membres du Conseil d'administration, adhérents et salariés du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur

¹ Le Conseil d'Administration se renouvelle chaque année par tiers.

verger industriel, en est un exemple. Cette opération, dont nous sommes à l'origine, est une des plus grosses opérations de ce type en Europe et s'avère exemplaire car, pour une fois, nous reconquérons des terrains naturels, artificiellement dégradés. Autre opération exemplaire toujours sur la Réserve : le Plan de gestion cynégétique de la Réserve de Crau pour lequel nous collaborons avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Ce plan cynégétique permettra d'orienter les pratiques de chasse sur la Réserve vers une chasse soutenable dans une réflexion contractuelle avec les chasseurs.

Concernant le **suivi des espèces**, le président a rappelé que le CEN PACA s'investissait fortement dans les Plans nationaux d'action (PNA) et a contribué à mettre en place des Plans régionaux d'action (PRA). Ces plans visent à définir les actions nécessaires à la conservation et à la restauration des populations d'espèces animales les plus menacées. Ainsi nous participons aux Plans nationaux en faveur de la conservation de l'aigle de Bonelli, du vautour percnoptère, des chiroptères, du faucon crécerellette, de l'outarde canepetière, de la cistude d'Europe et du lézard ocellé et nous portons les PNA ganga cata et alouette calandre, Vipère d'Orsini, Tortue d'Hermann. Par

ailleurs, l'année fut riche avec la fin du programme LIFE² de conservation de la vipère d'Orsini et le début du LIFE pour la tortue d'Hermann à la suite du programme FEDER³ de 2009. De plus, le CEN PACA a accompagné les collectivités locales et l'Etat dans plusieurs **politiques publiques**, notamment pour le Plan Rhône (cf brève p. 3) ou la Stratégie Régionale Biodiversité initiée par le conseil régional.

Vincent Kulesza a également fait un **tour d'horizon des Réserves naturelles** où nous travaillons et évoqué les préoccupations du CEN PACA : le projet de création d'un Parc national des calanques où la Réserve naturelle nationale de Riou sera intégrée (cf article p. 18) ; notre appui éventuel au conseil général du Var qui a été désigné gestionnaire de la Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures ; les événements impactants sur le patrimoine naturel qui se sont déroulés sur la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau (fuite d'un pipeline de SPSE polluant 5 ha de coussoul en 2009, tenue d'un technival rassemblant près de 5 000 personnes en 2011).

La **professionnalisation** du CEN PACA se poursuit. Le président a indiqué la création du pôle Biodiversité régionale qui regroupe les compétences espèces (flore, reptiles et amphibiens, chiro-

tères, rapaces...) et bases de données (bases CEN PACA et SILENE-Faune). Une responsable de pôle a été nommée par promotion interne. Il devenait en effet nécessaire de réorganiser les équipes face à l'évolution de nos activités et l'importance des missions transversales. Il apparaissait également crucial de combler nos lacunes en communication. Grâce au conseil régional et à l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, le CEN PACA a embauché une chargée de communication. Vincent Kulesza a insisté sur l'**appui des bénévoles** qui, en participant au suivi des espèces, aux travaux de gestion, contribuent à cette professionnalisation.

Enfin, il a évoqué la constante **augmentation du nombre d'adhérents** : 840 en 2010 contre 671 en 2009, soit 25% d'augmentation.

Retrouvez notre rapport d'activités 2010 sur notre site internet : www.ceep.asso.fr

Irène Nzakou

² Instrument financier pour l'environnement
³ Fonds européen de développement régional

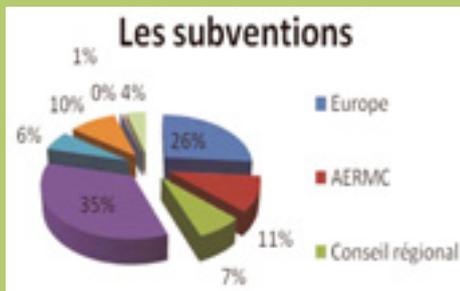
Les comptes en 2010

Les 2 729 692 € de **produits** (1 971 249 € en 2009), soit une augmentation de 38 %, sont répartis comme suit :



Production	154 229 €	5,6%
Subventions	2 526 970 €	92,6%
Dons	16 789 €	0,6%
Adhésions	15 270 €	0,6%
Autres	15 528 €	0,6%
Produits financiers	499 €	0,0%
Produits exceptionnels	677 €	0,0%
Total	2 729 962 €	100%

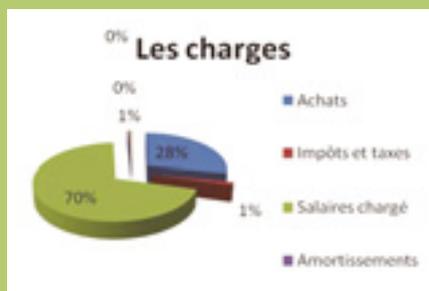
Les 93 % de **subventions** comme suit :



Europe	663 921 €	26,3%
AERMC	273 613 €	10,8%
Conseil régional	181 268 €	7,2%
DREAL	875 059 €	34,6%
Conseils généraux	158 826 €	6,3%
Communes	252 629 €	10,0%
Autres organismes	3 446 €	0,1%
Associatives	10 488 €	0,4%
Etablissements publics	107 720 €	4,3%
Total	2 526 970 €	100%

Les 2 409 968 € de **charges** (1 934 065 € en 2009), soit une augmentation de 25 %, se répartissent comme suit :

Achats	674 924 €	28,0%
Impôts et taxes	32 354 €	1,3%
Salaires chargés	1 684 159 €	69,9%
Amortissements	5 919 €	0,2%
Charges financières	3 750 €	0,2%
Charges exceptionnelles	8 862 €	0,4%
Total Charges	2 409 968 €	100%



Un nouveau nom pour une meilleure lisibilité

Voté lors de l'Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 12 juin 2011 à Saint-Martin-de-Crau, notre nouveau nom, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, se fraie, petit à petit, un chemin dans les discussions et dans les rédactions. Pourquoi un tel changement et quelles en seront les conséquences sur les missions du CEN PACA ?

Pour bien comprendre, il faut aller du côté du réseau des Conservatoires d'espaces naturels. Le CEN PACA est en effet membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels qui regroupe 21 conservatoires régionaux et 8 départementaux en France métropolitaine et Outre-mer. Les CEN sont des associations à but non lucratif, engagées mais non militantes. La création des premiers CEN remonte au milieu des années 70 (1975 pour notre association et 1976 pour le CEN Alsace). Par la suite, d'autres Conservatoires voient le jour en adoptant leur propre fonctionnement et un nom spécifique. Indépendants les uns des autres, ils n'en demeurent pas moins unis par les mêmes missions. Ainsi, en 1989, ils décident de constituer un réseau national afin de partager leur savoir-faire, de créer des synergies et

de renforcer leur poids sur le territoire. En 30 ans, avec le soutien de l'Etat, des collectivités territoriales des établissements publics mais également de partenaires privés, ils deviennent des acteurs de la gestion d'espaces naturels. Reconnus pour leur expertise scientifique et technique, ils accompagnent également les politiques publiques de protection de la nature. En 2009, les Conservatoires d'espaces naturels sont reconnus par la loi Grenelle 1¹. En 2010, la loi Grenelle 2² prévoit un agrément des Conservatoires par l'Etat et la Région, agrément dont le décret est en cours de finalisation. Adopter la même appellation devient donc nécessaire. Les CEN commencent à **changer de nom pour** « Conservatoire d'espaces naturels de... », suivi du nom de la région ou du département. En juin 2011, sur proposition du Conseil d'administration et du président, le nouveau nom de notre association est voté à l'unanimité par les adhérents. Ce changement donne plus de cohérence et de lisibilité au réseau national



des CEN. Il nous permet aussi de renforcer notre identité et nos actions. Il décrit en effet de manière claire ce que nous sommes et ce que nous faisons et affirme notre ancrage régional. Les activités du CEN PACA, qui ne cessent de croître depuis sa création, restent inchangées. Il continue de protéger et gérer les sites naturels de la région PACA, d'informer et de sensibiliser le public, en concertation avec les acteurs de la biodiversité.

Afin de poursuivre dans une démarche d'identité commune, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels travaille, à présent, avec une agence de communication, à la création d'un logo unique comprenant des déclinaisons régionales. Grâce à ce nouveau logo, qui sera prêt d'ici la fin de l'année, les CEN seront plus facilement identifiables. Affaire à suivre.

Irène Nzakou

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels en 2010

- 21 conservatoires régionaux et
- 8 conservatoires départementaux
- 8 345 adhérents
- 2 162 bénévoles
- 613 salariés
- 2 196 sites couvrant 121 267 ha
- 35,6 M€ de fonds publics et privés

Avant le CEN PACA

- 14 décembre 1975 – Création du **Centre de Recherches Ornithologiques de Provence (CROP)** à Aix-en-Provence.
- 12 octobre 1986 – Le CROP devient le **Centre d'Etude sur les Ecosystèmes de Provence (CEEP)**. En effet, l'association ne s'intéresse plus spécifiquement aux oiseaux mais de manière plus générale aux écosystèmes provençaux.
- 27 janvier 1991 – Le Centre

d'Etude sur les Ecosystèmes de Provence (CEEP) et le Conservatoire Régional du Patrimoine Naturel de Provence (CRPNP), fondé à Grasse le 24 décembre 1987, fusionnent pour former le **Conservatoire - Etudes des Ecosystèmes de Provence / Alpes du Sud (CEEP)**. Les deux associations sont en effet proches et complémentaires.

- 12 juin 2011 – Le CEEP devient le **Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur**.

¹ Article 24 de la loi n°2006-1772 Grenelle 1 adoptée le 23 juillet 2009.

² Article 129 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010.

L'Inventaire-citoyen de Mouans-Sartoux : success story

Initié en février 2011 par l'antenne des Alpes-Maritimes du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Inventaire-citoyen de Mouans-Sartoux a fait bon chemin depuis six mois. Il est temps de vous présenter les points forts et les perspectives de ce projet de sciences participatives qui a le vent en poupe !

S'appuyant sur le développement récent des « sciences participatives », l'inventaire-naturaliste de la forêt communale de Mouans-Sartoux fait appel à la mobilisation des citoyens de ce territoire pour réaliser eux-mêmes l'inventaire des richesses de leur patrimoine naturel avec l'aide et l'encadrement des naturalistes (des bénévoles et une salariée) du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA). Sur la base du principe « Mieux connaître pour mieux protéger », le double objectif final visé est de rapprocher l'homme de la nature tout en contribuant à améliorer les connaissances de la biodiversité.

Un succès grâce au travail des bénévoles du CEN PACA

Le CEN PACA a organisé une journée « Découverte de la forêt de Mouans-Sartoux : lancement de l'inventaire-citoyen » le 12 février 2011. Curieuses d'en savoir plus sur cette démarche originale dans le département, pas moins de 70 personnes sont venues découvrir la forêt communale qui sera passée au « peigne fin » par les naturalistes durant les trois prochaines années dédiées à ce projet. Au final, cette première journée a permis de mobiliser 33 citoyens, volontaires pour s'engager dans la durée aux côtés du CEN PACA.

Une fois le recrutement passé, la tâche la plus ardue restait à venir : organiser l'initiation, la formation et l'encadrement de ces « apprentis naturalistes » en vue de collecter des données naturalistes fiables. Ne pouvant s'appuyer sur aucune expérience similaire passée, le CEN PACA a fort heureusement pu compter

sur la mobilisation remarquable des bénévoles des Alpes-Maritimes : 16 personnes se sont portés volontaires pour assurer le rôle de « tuteurs naturalistes », chargés d'accompagner le travail des citoyens tout au long de leur apprentissage. Selon les compétences et les affinités, des sections ont été mises en place : papillons, odonates, ornithologie, botanique et photos regroupant 1 ou 2 tuteurs naturalistes à leur tête.

Le coeur du projet initial était basé sur l'organisation de sorties-nature visant à initier les citoyens à l'inventaire sur le terrain (4 sorties-nature prévues initialement pour le printemps 2011). Ces sorties d'initiation étaient volontairement limitées à 8/10 citoyens accompagnés d'1 ou 2 « tuteurs » afin de réaliser les observations dans les meilleures conditions et d'encadrer au plus près le travail des citoyens. Rapidement, l'engouement suscité par le projet et la forte mobilisation des naturalistes béné-

voles a permis de mettre au point un calendrier de « sorties-nature Inventaire-citoyen de Mouans-Sartoux » avec une moyenne de 1 sortie/semaine pour le printemps 2011. Au total, ce sont 16 sorties-natures qui ont été organisées en forêt communale de Mouans-Sartoux entre avril et juillet 2011, soit 4 fois plus de sorties-nature que le nombre prévu initialement !

Le travail ne se limitant pas aux investigations de terrain, à la fin du premier mois, le CEN PACA a jugé nécessaire de réunir mensuellement les citoyens et les tuteurs pour une séance de travail afin d'échanger, répondre aux questions et évoquer les difficultés rencontrées (entre avril et juin, 3 séances ont été programmées en soirées afin de s'adapter au public qui s'investit sur son temps libre).

En parallèle de ces réunions, le CEN PACA et l'équipe de tuteurs ont mené une réflexion pour élaborer des outils méthodologiques facilement utilisables par un public de non-spécialistes :

clef d'identification simplifiée, identification des parcours et transects, utilisation d'un fichier de saisie simple... Différents outils (« Guide du naturaliste de Mouans-Sartoux », « Les papillons de Mouans-Sartoux : aide à l'identification »...) ont ainsi été remis aux « apprentis naturalistes ».

Enfin, la communication entre les citoyens et leurs tuteurs référents est apparue très vite comme un élément clef de la réussite du projet. L'idée a donc été lancée de créer un forum spécialement dédié à l'Inventaire-citoyen de Mouans-Sartoux ! Après quelques semaines de travail, Sophie Esmiol, (lire l'interview ci-contre), aidée des salariés du CEN PACA



ont mis sur pied un forum regroupant les rubriques « documents pédagogiques », « photos » ou encore « aide à l'identification » et accessible aux citoyens et aux tuteurs. Le forum est opérationnel depuis fin mai 2011.

Bilan et perspectives et...

D'ores et déjà, les inventaires réalisés ont révélé la présence d'espèces patrimoniales. De plus, la présence régulière des citoyens et des tuteurs sur le terrain pendant quatre mois a également mis en évidence certaines pratiques humaines impactantes sur la flore et la faune en place.

La pause estivale sera l'occasion pour le CEN PACA de réaliser le traitement des données collectées, la synthèse des premiers résultats et de dégager des recommandations de gestion prioritaires en vue de conserver la biodiversité de ces espaces naturels (ceci en concertation avec l'Office national des forêts, gestionnaire de la forêt de Mouans-Sartoux).

Les résultats et les mesures préconisées seront présentés aux citoyens et à la commune de Mouans-Sartoux (propriétaire de la Forêt communale) au cours de l'automne 2011.

... remerciements !

Le succès de l'Inventaire-citoyen de Mouans-Sartoux dépend avant tout de l'implication des bénévoles du CEN PACA et des citoyens. Merci à vous ! Cet inventaire-citoyen bénéficie de l'appui de partenaires associatifs : notamment l'Association des naturalistes de Nice et des Alpes-Maritimes

La parole aux bénévoles

Témoignage de Sophie Esmiol sur la création du forum de l'inventaire

Qu'est-ce qui vous a motivé à prendre part au projet ?

C'est lors d'une réunion organisée par l'antenne des Alpes-Maritimes du CEN PACA que ce projet d'inventaire-citoyen a été évoqué. L'aspect participation citoyenne m'a fortement intéressée. En effet, je suis diplômée d'un Master de gestion de la biodiversité, mais j'ai toujours été attirée par des problématiques plus larges. En plus, à cette époque, j'étais à la recherche d'un emploi donc cela m'arrangeait de pouvoir donner un coup de main de chez moi.

Comment avez-vous procédé ?

Je n'avais jamais créé de forum auparavant. Participer à une action tout en acquérant des connaissances est intéressant. J'ai travaillé avec Paul Honoré* qui a pris en charge la partie technique. Cela m'a pris du temps pour comprendre le « langage » forum. Aujourd'hui, le



© Stéphanie Deal

forum est opérationnel. Il ne demande qu'à évoluer.

Que retirez-vous de cette expérience ?

Je viens de trouver un emploi au conseil régional. Je travaille sur les Agendas 21 des lycées et des centres de formation d'apprentis. Le fait de participer à cet inventaire-citoyen m'a non seulement permis de développer de nouvelles compétences, mais aussi de rencontrer des personnes qui gravitent autour du secteur de l'environnement.

*Chargé de mission informatique au CEN PACA

Propos recueillis par Irène Nzakou

(qui a participé à l'initiation à l'inventaire des papillons nocturnes), le Club Photo de Mouans-Sartoux (aide technique, utilisation des photos) et l'association « Choisir » qui a créé une bibliothèque « naturaliste » avec les principaux ouvrages naturalistes

flore/faune (bibliothèque consultable en libre accès à la Maison Bleue de Mouans-Sartoux).

Ce projet, qui a pour zone d'étude une forêt communale soumise au régime forestier, est bien évidemment mené en collaboration avec l'Office national des forêts. Enfin, le Pôle Azur Provence et la Ville de Mouans-Sartoux soutiennent financièrement le CEN PACA dans la mise en oeuvre de projet.

Le CEN PACA remercie les bénévoles et les partenaires pour leur investissement dans le lancement de l'inventaire-citoyen de Mouans-Sartoux. Ce beau projet dure trois ans, alors restez mobilisés !

Contact : Pôle Alpes-Maritimes du CEN PACA
inventairecitoyen.mouans@ceep.asso.fr
Tel : 04 97 21 25 11

Florence Ménétrier



© Florence Ménétrier / CEN PACA

Chasse aux papillons de nuit

Les dessous du plateau de Calern

Après le milieu terrestre, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'intéresse au milieu souterrain du plateau de Calern. Habité par de nombreuses espèces remarquables, celui-ci fait aujourd'hui l'objet d'un inventaire biospéléologique avec l'aide de spéléologues et de spécialistes de la faune cavernicole. Retour sur une aventure originale.

Le principe de cet inventaire biospéléologique est la collecte d'insectes « troglobies » piégés, puis leur identification en laboratoire. Bien conscient d'un certain effet vulnérant de la technique de piégeage, l'inventaire est programmé sur une période de deux ans afin d'aboutir à un état des lieux et ne sera pas renouvelé. Les données naturalistes permettront de mieux ap-

préhender la gestion du milieu souterrain. C'est également un moyen d'informer les acteurs, les gestionnaires et le public sur les richesses du patrimoine naturel souterrain et de les sensibiliser aux conséquences des activités humaines sur la qualité du milieu souterrain (pollution de l'eau souterraine, etc.)

Les particularités de Calern

Le plateau de Calern, situé au-dessus du village de Caussols, abrite des milieux d'une richesse exceptionnelle tant sur les plans paysager, géologique, culturel que biologique. Ce plateau appartient à une formation géologique typique de l'arrière-pays grassois, le plateau karstique. Le socle de calcaire est érodé par l'écoulement des eaux de pluie qui, avant de s'infiltrer, dissolvent le calcaire ; il en résulte des formes géomorphologiques particulières : lapiaz, doline, gouffre, aven, grotte.

Le site est géré par le CEN PACA depuis plus de 30 ans et la faune terrestre et la flore du plateau sont maintenant largement connues des naturalistes et des gestionnaires. Cependant, certains groupes faunistiques restent encore peu connus. C'est le cas de la faune cavernicole qui habite les nombreuses grottes et avens qui parsèment ce plateau. Souvent peu étudiée et méconnue, la biologie souterraine mérite pourtant une attention toute particulière sur ce territoire où les enjeux naturels sont intimement liés au patrimoine géologique et hydrogéologique en place.

La biospéléologie, en quelques mots

Une définition rapide de cette discipline peu connue s'impose. Si on veut parler de classification de la faune souterraine, trois « types » d'animaux sont identifiés :

- Les **trogloxènes** qui accomplissent certaines parties de leurs cycles de vie au sein du milieu souterrain pour des raisons particulières à chaque espèce (exemple : hibernation des chauves-souris).
- Les **troglophiles** présentent une « préadaptation » à la vie souterraine. Peu différents morphologiquement des espèces épigées¹, ils sont pourtant plus aptes que d'autres à la vie dans les conditions spécifiques du monde souterrain.

● Le terme **troglobie** désigne quant à lui les « véritables » cavernicoles, inféodés au milieu souterrain, ils ne peuvent pas survivre ailleurs que dans les grottes. Cette dernière catégorie présente souvent des caractéristiques anatomiques, morphologiques, physiologiques ou comportementales étonnantes (dépigmentation, vue peu développée, adaptation au manque de nourriture...) La faune troglobie comprend des insectes, arachnides, poissons, crustacés, tous cavernicoles (absence de végétation dans les conditions strictes souterraines). Un autre élément intéressant à noter est l'endémisme fréquent qui les caractérise.

¹ Qui vit et croît à la surface de la terre, au-dessus du sol.

C'est pourquoi, dans le cadre de la réactualisation de son plan de gestion du plateau de Calern, le CEN PACA a lancé en 2011 un inventaire biospéléologique visant à améliorer les connaissances des espèces cavernicoles.

L'inventaire biospéléologique sur Calern va s'attacher à étudier principalement le groupe des insectes cavernicoles. Des espèces rares et patrimoniales sont déjà citées sur le plateau, telle le carabique cavernicole et troglodyte *Pristonychus (Actenipus) obtusus caus-*



© Leslie Motta / CEN PACA

Repérage des cavités souterraines du plateau de Calern (Alpes-Maritimes)

solensis, endémique franco-italien, en limite d'aire. Les investigations à venir laissent donc présager de belles découvertes !

L'appui de spéléologues et de spécialistes de la faune cavernicole

Cette étude ne pouvait s'envisager sans le concours des spéléologues locaux, le CEN PACA s'est donc rapproché d'Eric Madelaine, président du Comité départemental de spéléologie des Alpes-Maritimes (CDSO6) pour lancer l'inventaire. Le CDSO6 participe au projet en mobilisant des spéléologues volontaires qui nous apportent, outre les compétences techniques nécessaires à la progression en milieu souterrain, leur expérience dans la mise en oeuvre des inventaires biospéléologiques (le CDSO6 participe depuis 3 ans au module souterrain du programme ATBI du Parc national du Mercantour). Le CDSO6 est par ailleurs impliqué dans la connaissance et la protection du milieu souterrain au sein de sa commission environnement.

Bien évidemment, les connaissances techniques ne suffisent pas et ce sont deux spécialistes de la faune cavernicole, Jean-Michel Lemaire et Jean Raffaldi de l'association Troglorites, qui se sont engagés auprès du CEN PACA pour mener à bien l'identification des espèces qui seront collectées tout au long de notre inventaire.



© Leslie Motta / CEN PACA

Piégeage de la faune cavernicole

En pratique

Bien connu des spéléologues du département des Alpes-Maritimes, le plateau de Calern est un véritable « gruyère » de calcaire, avec plus de 171 cavités recensées. La première étape de notre inventaire a consisté à sélectionner des cavités potentiellement favorables au piégeage de cette faune troglobie d'après la consultation des topographies des cavités (fichier du département mis à disposition par le CDSO6, via une convention). La consultation des fiches « cavités » a permis d'identifier avec les scientifiques une quinzaine de cavités jugées favorables. La deuxième étape de l'étude a été confiée à Leslie Motta, stagiaire au CEN PACA, chargée d'accompagner

les scientifiques sur le plateau de Calern pour la vérification sur le terrain des cavités présélectionnées (3 sessions réalisées entre mai et juin 2011). Cette étape s'est avérée importante : le repérage des cavités n'est pas toujours aisé et ceci même lorsqu'on dispose des coordonnées et d'un GPS ! Par ailleurs, certaines cavités présélectionnées ne présentent pas, in situ, les caractéristiques favorables à l'accueil de la faune (cavité trop sèche, fort courant d'air...)

L'étape d'inventaire est réalisée ensuite selon deux méthodes : chasse à vue et piégeage à l'aide d'une petite bouteille (type bouteille de bière) rempli d'un liquide « appâtant ». Les opérations se décomposent en trois sessions de piégeage pour chaque cavité : la pose des pièges, le ramassage des pièges et leur recharge, et enfin le ramassage définitif des pièges.

Entre avril et juin 2011, les équipes de biospéléologues ont ainsi repéré et visité un total de 17 cavités ; 40 pièges ont été déposés dans 7 cavités différentes. La deuxième tournée (relevage et recharge des pièges) sera programmée à l'automne prochain et les premiers résultats devraient se faire connaître incessamment sous peu.

La suite des aventures souterraines du CEN PACA à suivre dans le prochain Garrigues !

Florence Ménétrier



© Leslie Motta / CEN PACA

Mise en place des pièges

Camp militaire de Canjuers : le bilan après 5 ans de conventionnement

La convention d'expertise naturaliste sur le Camp militaire de Canjuers (Var) entre le commandement du Camp, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Office national des forêts arrive à terme. C'est l'heure du bilan, qui servira aussi de base pour un renouvellement du partenariat.

En juillet 2006, nous signions avec l'armée la plus importante convention d'expertise naturaliste passée entre le ministère de la Défense et un Conservatoire d'espaces naturels. Cette signature sonnait comme un défi pour nous et probablement avec quelques appréhensions du point de vue militaire !

Bien que par le jeu des affectations et des réformes de la politique de la Défense, le partenariat ait vu passer quatre commandants du Camp, deux responsables de la cellule environnement et deux organes de commandement (le Groupement de Camp de Canjuers et le 1^{er} Régiment de

Chasseurs d'Afrique), les relations ont toujours été très fructueuses.

Un partenariat qui porte ses fruits

Depuis 1996, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) intervient comme consultant auprès de l'Office national des forêts (ONF) pour la gestion des crêtes à vipères d'Orsini. Fort de cette situation, le CEN PACA propose au Camp de lancer, en 2007, un programme LIFE « Conservation des populations de vipères d'Orsini » en concordance avec les autres sites de la région abritant l'espèce. L'Armée accepte : 55 ha de forêt seront ouverts

permettant le retour des habitats de pelouses chères à ce reptile. Le travail est encore long sur le site pour retrouver un milieu adéquat ; nous espérons pouvoir concrétiser encore des actions au travers du Plan national d'actions pour la vipère d'Orsini (qui succède au programme LIFE) et la mise en oeuvre des actions Natura 2000.

L'année suivante, le CEN PACA, associé à l'ONF, propose au commandant du Camp, un projet ambitieux de restauration de 250 ha de pelouses sèches. L'autorité militaire fait financer le projet au travers du Fonds d'intervention pour l'environnement (fonds du ministère de la Défense dédié à des actions à caractère environnemental). En trois ans, le Petit Plan de Canjuers retrouve ses paysages du milieu des années 1960-1970 et accueille un cortège d'oiseaux stepmiques remarquables. Manque à l'appel l'outarde canepetière. Au-delà de l'aspect purement naturel, le site forme un pare-feu important entre les complexes de tirs d'artillerie et les gorges du Verdon. C'est aussi un formidable outil de travail pour le berger qui peut maintenant conduire son troupeau une grande partie de l'année sur le site. Les prochaines années verront la mise en oeuvre du plan de gestion avec les préconisations nécessaires au maintien de ce milieu ouvert.

Expertise et connaissance reconnues

Le CEN PACA intervient aujourd'hui en accompagnement des politiques de développement et de densification des activités militaires. Nous intervenons en amont des aménagements pour que les richesses naturelles du camp soient bien prises en compte. Cette démarche vient d'être concrétisée par l'aménagement de trois gîtes à chauves-souris sur des bâtiments du Camp en contrepartie



© Pascal Tartary / CEN PACA

Gîte à chauve-souris sur le camp de Canjuers (Var)



© Pascal Tartary / CEN PACA

Le criquet hérisson, une des espèces phares du Camp de Canjuers

de la restauration d'une ferme qui accueillait une colonie de petit rhinolophe. Par ailleurs, durant cinq ans, le CEN PACA a engrangé un nombre important de données sur la faune principalement. Cet apport de connaissance s'est essentiellement fait autour des camps naturalistes et de la mobilisation des nombreux bénévoles qui y ont participé. Qu'ils en soient remerciés. Ces données serviront de base à un travail cartographique de délimitation des enjeux naturels sur le Camp.

Enfin, soulignons que le CEN PACA a été nommé par l'Etat, opérateur du site Natura 2000 de la Montagne de Malay, avec l'appui de l'Etat-major de l'armée de terre de Lyon. La première partie du Document d'objectifs doit être finalisée pour le

début du mois de septembre 2011. Et la démarche initiale devra être finalisée pour l'été 2012.

Nous tenons enfin à remercier l'ensemble des personnels civils et mili-

taires qui ont contribué par leur aide à faire de cette convention un succès reconnu qui tend à se propager sur d'autres emprises militaires en région. Nous remercions particulièrement

l'ensemble des commandants successifs du Camp militaire de Canjuers et en particulier les colonels Ducros (premier signataire de la convention) et Fenon (actuel commandant du Camp), le commandant Creuly, chef du service local d'infrastructure et les responsables de la cellule environnement du Camp, le capitaine Fabienne Fiolet et le lieutenant Olivier Butrulle, ainsi que le responsable local de l'ONF, Thierry Faure.

Pascal Tartary



Parc national des calanques : où en est-on ?

La dernière version du projet de charte (la troisième) a été validée lors de l'Assemblée générale du Groupement d'intérêt public des calanques qui s'est tenue en préfecture des Bouches-du-Rhône le 8 juin 2011. Ce document a fait l'objet de nombreuses critiques de la part des opposants au projet, mais également de la majorité des acteurs de la protection de la nature, dont le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et des scientifiques qui ont examiné le dossier.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) est un des membres fondateurs du Groupement d'intérêt public (GIP) des calanques et soutient le projet de création du Parc national des calanques. Le périmètre initial d'étude intègre en effet les sites que nous gérons sur Marseille : les deux archipels marseillais et le site de la Muraille de Chine. Nous avons déjà fait part de notre position sur les versions précédentes, 1.2 et 2 de la charte du futur parc. Tout d'abord, nous sommes très favorables à la création d'un parc national sur le territoire retenu par l'Etat et qui englobe l'ensemble des espaces naturels protégés dont la valeur patrimoniale est déjà reconnue au niveau national (ZNIEFF, APPB, RNN, Site classé) et européen (Natura 2000, ZSC et ZPS). Nous avons indiqué notre souci de voir maintenir à minima les niveaux actuels de protection et de gestion du patrimoine naturel sur les sites sur lesquels nous intervenons. Enfin, nous avons émis le souhait de voir intégrer les équipes de gestion en place sur les sites gérés par le CEN PACA dans les effectifs de l'établissement public Parc national dès sa création.

Un projet jugé peu ambitieux

Le projet actuel de parc national s'étend sur un périmètre de 151 900 ha dont 51 400 ha en coeur de parc (43 500 ha en mer et 7 900 ha à terre) : la majorité de ces territoires sont sur les communes de Marseille, Cassis et La Ciotat, et 2 730 ha sont sur les communes de Carnoux-en-Provence, Roquefort-la-Bédoule, Ceyreste, et La Penne-sur-Huveaune (Cf. carte).

Les opposants au projet dénoncent un texte liberticide qui va limiter leurs activités. Quant aux acteurs de la protection de la nature dont le CEN PACA, ils critiquent un document qui manque

d'ambition en matière de protection du patrimoine naturel, et qui n'est pas à la hauteur du niveau d'excellence que l'on peut attendre d'un parc national, même périurbain.

La version 2 du document avait été examinée en février par le Conseil national de la protection de la nature (CNPN) et le Conseil interministériel des parcs nationaux (CIPN), qui avaient tout deux pointé les insuffisances et le

manque d'ambition du projet en matière de protection. Leurs critiques convergent avec celles émises par le Conseil scientifique et pédagogique du GIP des calanques et celles formulées par les associations de protection de la nature (France nature environnement, Union régionale vie et nature, Union départementale vie et nature, Ligue de protection des oiseaux et Ligue Roc) dans un communiqué commun, et avec celles rédigées par le

Les principales critiques formulées sur le dossier actuel concernent

- le retrait de l'archipel du Frioul de la zone de coeur de Parc malgré l'intérêt majeur du patrimoine naturel terrestre et marin du site,
- la faiblesse et l'incohérence des propositions de zones de non-règlement sur le milieu marin : avec notamment la mise en protection de la cuvette polluée de Cortiou qui reçoit depuis plus d'un siècle les égouts de l'agglomération marseillaise, plutôt que le plateau des Chê-

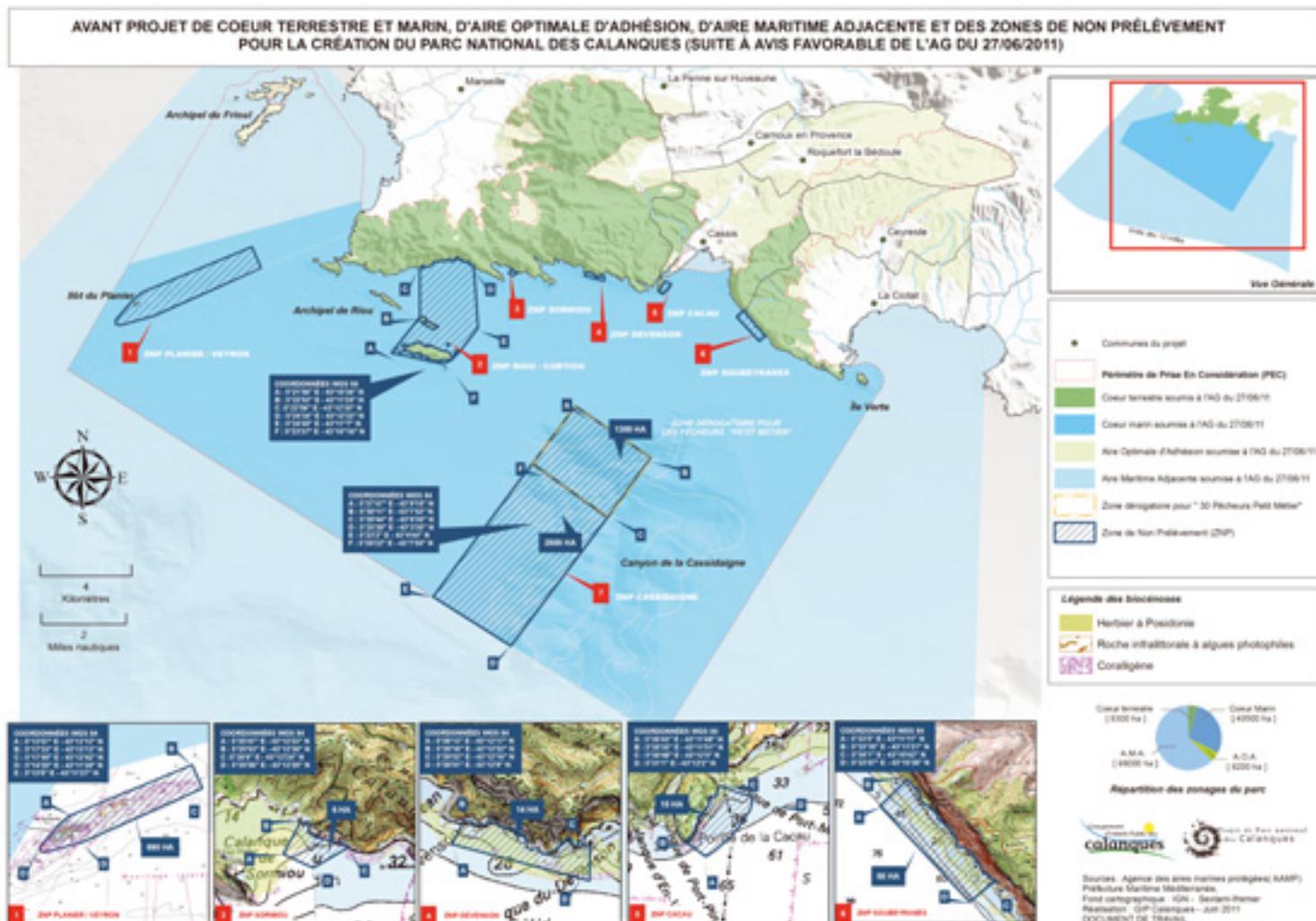
vres avec son grand herbier de posidonies et ses frayères.

- la banalisation de l'activité de chasse qui reste autorisée sur la moitié du territoire classé en coeur de parc national, et le maintien de lâcher de gibier de tir et de la chasse à la glue,
- le retrait de la calanque de Port-Miou du périmètre de coeur,
- le maintien des concours de pêche en zone de coeur,
- la sous-représentation des associations de protection de la nature dans le conseil d'administration de l'établissement public.



© Jean-Patrick Durand / CEN PACA

Archipel de Riou



CEN PACA dans un avis transmis aux membres du GIP.

Le 10^e Congrès français de la Nature organisé par le comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature le 27 juin à Paris, s'est également inquiété du manque d'ambition du projet, et parmi les 13 recommandations qu'il a formulées, on retrouve une demande de renforcement du niveau de protection du Parc national des calanques qui reprend la plupart de ces critiques.

S'agissant du premier parc national créé depuis la loi de 2006, l'ensemble des acteurs de la protection de la nature souhaite que le Parc national des calanques soit exemplaire et ambitieux en termes d'objectifs prioritaires de protection du patrimoine naturel. Dans le cas contraire, cela constituerait un précédent regrettable qui contribuerait à dévaloriser la fonction protectrice des futurs parcs nationaux français et pourrait inciter à diminuer

les niveaux de protection des parcs nationaux actuels lors de la révision de leurs chartes.

Prochaines étapes

La « version 3 » du dossier doit maintenant faire l'objet d'une phase de consultation institutionnelle des acteurs locaux associés au GIP (200 structures) dont les collectivités locales qui seront notamment amenées à délibérer sur le projet. Puis, le préfet soumettra le dossier à la procédure d'enquête publique cet automne. Ce sera le moment pour les citoyens (dont les membres du CEN PACA) de donner leurs avis sur le dossier. Sur la base des délibérations, des remarques et du rapport de la commission issus de ces temps de consultation, le projet final (« version 4 ») sera alors produit en vue d'être soumis à un ultime vote des membres du GIP, début 2012. Le dossier sera ensuite transmis au ministère de l'Ecologie et soumis pour avis au CNPN et au CIPN. Il devra alors être finalisé et présenté au Conseil d'Etat avant que le Premier ministre

puisse signer le décret de création.

Deux décisions importantes pour l'avenir du projet ont également été prises lors de l'Assemblée générale du GIP le 8 juin : la prorogation du GIP des calanques limitée au 31 mars 2012, et la décision du président du GIP de ne pas renouveler sa candidature et de quitter ses fonctions au 31 décembre 2011.

Gageons que la poursuite de la procédure permette de faire évoluer le dossier vers un niveau de protection plus ambitieux du patrimoine naturel à la hauteur de l'excellence des parcs nationaux et des enjeux de conservation du littoral et du massif des calanques. Perspective qui est tout à fait possible, et dans l'intérêt des usagers actuels et des générations qui les suivront sur les sentiers terrestres et marins du site.

Alain Mante

Etang de Courthézon : le réaménagement fait son effet

Les travaux de réaménagement de l'étang se sont achevés à la fin de l'hiver 2010. A la même période, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé l'évaluation et le renouvellement du plan de gestion. Le nouveau plan, dans lequel la commune s'est fortement impliquée, a été validé en mars 2011. Bien que l'année ne soit pas finie, il est d'ores et déjà possible de tirer un premier bilan de ces travaux.

Les travaux, réalisés conjointement par la Communauté de communes des Pays de Rhône et d'Ouvèze et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), prenaient en compte les trois principales fonctions de l'étang : l'accueil de la biodiversité, la capacité de recueil et de rétention des épisodes pluvieux majeurs, l'accueil du public. De ces trois fonctions découlent plusieurs actions de suivi, d'entretien, d'animation et de coordination.

Sur le plan de la biodiversité, la migration a permis d'observer de nombreuses espèces venant faire une halte plus ou moins longue sur l'étang : chevaliers, héron crabier, sarcelle d'été... Du côté des oiseaux nicheurs, plusieurs oiseaux d'eau ont fait leur retour : canard colvert, gallinule poule d'eau, foulque macroule, grèbe castagneux. Cette dernière espèce n'avait plus été observée depuis 2004, dernière année de mise en eau significative de l'étang. La reproduction des amphibiens, déjà remarquable l'an passé, l'a été tout autant cette année, et la présence régulière de plusieurs espèces d'oiseaux est à mettre en relation avec la profusion de têtards présents dans l'étang.

Ces résultats montrent tout l'intérêt des travaux qui ont été réalisés : l'étang recueille désormais plus efficacement les eaux de pluie, permettant une mise en eau plus régulière au printemps, sans empêcher un assèchement naturel en été ou avant, en cas de déficit pluviométrique.

Par ailleurs, les clôtures permettant d'accueillir les chevaux camarguais d'éleveurs basés à Courthézon ont été installées. Les chevaux pâturent les bords de l'étang depuis le mois de juin, permettant un entretien naturel. En ce qui concerne l'accueil du public, pupitres et panneau d'information ont été installés tout autour du sentier. L'accès à l'observatoire a été masqué par des roseaux, permettant d'y rentrer avec plus de discrétion. Le site est accessible librement, mais de nombreuses visites guidées ont également déjà eu lieu.

Une « Journée de l'étang » a été organisée par la commune, rassemblant Courthézonnais, associations locales et de protection de la nature, élus, dans une ambiance conviviale. Rien qu'à cette occasion, ce sont près de 100 personnes qui ont pu découvrir l'étang et sa gestion au cours de balades guidées par le CEN PACA.

Un travail perturbé mais une volonté intacte

Malgré tous ces aspects positifs, une opposition locale, marginale mais tristement motivée, continue de sévir : début avril 2011, alors que la reproduction des foulques macroules était en cours, sept de ces oiseaux ont été tués au fusil et laissés sur les berges de l'étang (la foulque macroule n'est pas une espèce protégée, mais l'étang est classé Réserve de Chasse, et à cette



Visite guidée sur le site de l'étang de Courthézon

époque de l'année, la chasse était fermée depuis longtemps). Les cadavres ont été transmis à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, qui a attesté de leur mort par tir et a dressé procès verbal. La commune et le CEN PACA se sont portés parties civiles.

La volonté de la commune et du CEN n'en est pas entamée pour autant, et nos deux structures continuent d'avancer dans la gestion de ce site, qui fait désormais de nombreux adeptes : sportifs, simples promeneurs ou naturalistes. À travers la restauration de ce site, c'est une bonne partie des fonctions essentielles des zones humides qui est mise en évidence : rétention des eaux de pluie, accueil de la biodiversité, espace de loisir et agricole (élevage).

David Tatin,
Gilles Blanc, Grégoire Landru



Panorama de l'étang de Courthézon (Vaucluse)

Le lézard ocellé suivi à la trace

Harnaché d'un drôle d'appareil, le lézard ocellé ne sera pas passé inaperçu dans la plaine de Crau, bien au contraire. L'équipe de la Réserve naturelle nationale des Coussoles de Crau gérée par le CEN PACA a utilisé la radio-téléométrie sur ce reptile menacé de disparition. Cette méthode, utilisée en l'occurrence pour estimer les effectifs du lézard ocellé, pose la question de l'influence de la pose d'un émetteur sur le comportement des animaux suivis...

Le lézard ocellé constitue un des enjeux de conservation majeurs pour les reptiles en France. Le suivi des tendances de populations est un objectif crucial sur son aire de répartition. La Réserve naturelle nationale des Coussoles de Crau (RNCC), qui abrite une des plus grandes populations de ce reptile, a ainsi inclus dans son plan de gestion le suivi de la population à long terme.

Une méthode de suivi plus efficace

Même si la méthode de capture-marquage-recapture¹ est reconnue pour donner des estimations fiables, elle est très coûteuse en effort humain et en temps de prospection. Dans la plaine de Crau, c'est une méthode basée sur l'observation à distance des individus qui a été testée cette année : *le distance sampling*². Un paramètre important à maîtriser dans ce type de méthode d'estimation de taille de population est la probabilité de détecter un individu lorsque celui-ci est présent : la disponibilité. Pour cela, l'équipe de la RNCC en collaboration avec le Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive et l'École pratique des hautes études (CNRS) de Montpellier, ont mis en place une estimation de cette disponibilité des lézards ocellés pour l'observation à partir de la radio-téléométrie³. Après des essais sur un individu en captivité au Parc ornithologique de Pont de Gau, un système d'attache a été mis au point. Le système retenu est un harnais de type sac à dos en élastoplaste, la face adhésive collée directement sur la peau. Le harnais se compose d'une partie dorsale, sur laquelle est fixée l'émetteur, et de deux bandes formant un U. Ces deux bandes permettent la fixation du harnais sur l'animal. Une bande d'élastoplaste, collée sur le dessus, au moment de la pose du harnais, permet



© Julien Renet / CEN PACA

Le lézard ocellé équipé d'un émetteur

de protéger l'émetteur. Vingt-cinq lézards ocellés adultes ont ainsi été suivis ce printemps par une étudiante en Master II de l'Université de Nancy, co-encadrée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) et le CNRS. La probabilité de détecter un individu présent a été estimée et alimentera le modèle d'estimation de la densité en lézards ocellés dans la plaine de Crau. Ces résultats seront publiés prochainement dans une revue scientifique et seront vulgarisés par le CEN PACA.

Des conséquences sur l'animal ?

Les observations réalisées permettent de connaître l'impact du harnais sur les lézards ocellés : est-ce que le comportement observé n'est pas influencé par l'équipement de l'animal ? Problème récurrent de la radio-téléométrie... Le comportement étudié est la fuite des lézards ocellés à l'approche de l'observateur. Systématiquement, les lézards ocellés en insolation sur un tas de galets se ca-

chent dans une des cavités du tas à l'approche de l'observateur. Nous avons pu observer qu'il n'y avait pas de différence significative entre les distances de fuite des individus équipés et des individus non équipés. Une autre indication qui tend à suggérer que le harnais n'impose pas de contraintes fortes aux animaux est l'observation à deux reprises de comportement reproducteur d'individus équipés. Nous avons pu assister à l'accouplement de deux lézards ocellés portant un harnais. Ainsi, même s'il ne s'agit que d'une partie du panel comportemental des lézards ocellés, ces observations tendent à montrer que le système mis en place n'a pas influencé les données que nous avons collectées. La qualité des informations recueillies est donc grande et permet de mettre en place le suivi à long terme du lézard ocellé dans la plaine de Crau en toute confiance.

Laurent Tatin

¹ Succession de sessions de captures des individus présents sur un site donné. La totalité des visites donne un historique de capture / non-capture de chaque individu capturé au moins une fois.

² Cette méthode postule que les animaux sont plus difficiles à voir à mesure que la distance qui les sépare de l'observateur augmente. Ainsi, le long d'un parcours, l'observateur enregistre la distance entre lui et chaque animal détecté.

³ Cette méthode consiste à placer un émetteur radio sur les animaux afin de les identifier individuellement et de suivre leurs déplacements, identifier leur présence, ou connaître certains traits de leur comportement.

Vautours percnoptères : un couple de plus dans le Vaucluse !

La population de vautours percnoptères du Vaucluse compte deux individus supplémentaires. Grâce à son réseau d'observateurs bénévoles aguerris et passionnés, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a en effet pu confirmer l'installation d'un nouveau couple cette année.

En Vaucluse, le territoire du Parc naturel régional du Luberon constitue un bastion de la population du sud-est de la France de vautours percnoptères, et les efforts entrepris par le Parc depuis de nombreuses années ont permis le maintien de l'espèce dans le département.

Hors du Parc, seul le couple des Dentelles de Montmirail est installé depuis plusieurs années et produit régulièrement des jeunes. Son suivi est assuré depuis plusieurs années par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA). Mais cette année 2011 a

apporté son lot de surprises sur d'autres secteurs.

Sur la bordure sud-ouest des Monts de Vaucluse, où l'espèce nichait il y a une quinzaine d'années, le CEN PACA a installé depuis 2004 une placette d'alimentation¹, en collaboration avec le Centre de recherche ornithologique de Provence). Des percnoptères y ont rapidement été observés s'y nourrissant, mais il s'agissait vraisemblablement de couples connus nichant à plusieurs kilomètres qui profitaient (à juste titre !) de l'aubaine.

La récompense d'un travail de longue haleine

Cette année, le suivi photographique automatisé nous a d'abord permis de constater une présence nettement plus fréquente de deux individus adultes, non bagués. Cette présence s'est maintenue même une fois que les couples voisins du Luberon étaient en train de couvrir, venant nous certifier qu'il s'agissait de deux individus distincts. Et lorsqu'un observateur averti nous a informé avoir observé un accouplement sur une falaise voisine, il n'y avait plus de doutes possibles : c'est bel et bien un nouveau

couple qui était en train de s'installer sur ce secteur des Monts de Vaucluse ! Les sessions d'observation qui ont suivi, y compris de plusieurs observateurs simultanément, n'ont pas permis de mettre en évidence une nidification. Ce qui a été confirmé par le suivi photographique automatisé, montrant que les deux oiseaux se rendaient toujours ensemble sur la placette, preuve qu'ils ne couvaient pas.

Quoi qu'il en soit, ces vautours ont été présents toute la saison sur site, et gageons qu'ils sauront quoi faire dès leur retour de migration l'année prochaine...

Ce résultat vient récompenser et encourager les efforts des bénévoles qui se chargent de l'alimentation de la placette¹ en déchets de boucherie depuis plusieurs années, activité moins attractive que l'observation, et pourtant très concrètement utile pour la conservation d'une telle espèce.



¹ Rappelons que l'installation et l'approvisionnement d'une placette de nourrissage est réglementé. Celle dont il est question ici est autorisée et suivie par la Direction des services vétérinaires de Vaucluse.

L'espoir d'une augmentation durable de la population

A la limite entre les Monts de Vaucluse et le Ventoux, dès 2010, un couple avait été observé construisant un nid, sans y pondre ensuite. Cette année, là encore grâce à la vigilance des observateurs, l'un des individus bagués a été reconnu en début de saison. Par la suite, la régularité des observations - jusque-là occasionnelles dans ce secteur - puis l'observation de transport de nourriture ont justifié une intensification des suivis. L'aire aménagée en 2010 étant occupée par des grands corbeaux, il a fallu plusieurs prospections pour enfin parvenir à découvrir le nid. Cela valait la peine : un individu couveur se trouvait au nid lors de cette première observation, et fin juin, un poussin était né. A l'heure où ces lignes sont écrites, il est encore au nid : la ponte a été tardive, l'envol le sera donc aussi.

Voilà donc qu'en 2011, pas moins de deux nouveaux couples sont installés dans les Monts de Vaucluse, dont l'un a produit un jeune. Cela porte à 10 couples la population vauclusienne, un chiffre qui n'avait pas été atteint depuis de nombreuses années. Espérons que ces résultats soient le réel signe d'une augmentation pérenne de la population de vautours percnoptères.

David Tatin

Ainsi que les bénévoles, observateurs et salariés qui ont participé à ces actions et suivis : Michel Barban, Geneviève Beaux, Gilles Blanc, Gilles Flegon, Alain Fougeroux, Andrew Heargraves, Florian Jacob, Philippe Lavaux, Bénédicte Meffre, Anouk Megy, Jean-Pierre Michel, Pierre Peyret, Cécile Ponchon et Thierry Vial.



© David Tatin / CEN PACA

Vautour percnoptère

La parole aux bénévoles

Témoignage de Gilles Flégon sur le suivi des vautours percnoptères

Comment avez-vous pris connaissance de cette mission ?

J'ai connu le CEN PACA par le biais d'une association d'ornithologie où je ne faisais que des observations. Ce qui m'a plu au CEN PACA, c'est qu'au-delà d'observer, l'association protège les espèces et leurs habitats¹. M'engager au sein du CEN PACA est une conviction et effectuer cette mission en faveur des vautours percnoptères est une passion.

En quoi consiste-t-elle exactement ?

Une fois par semaine, nous nous relayons avec sept autres bénévoles, en fonction des disponibilités des uns et des autres, pour approvisionner une placette d'alimentation destinée aux vautours percnoptères. J'aide également à la construction de ces placettes. Une autre partie de l'opération est dévolue à l'observation. Nous suivons l'évolution des individus présents, soit sur les placettes, soit sur les zones de reproduction.



© David Tatin / CEN PACA

Quelles sont les difficultés, les satisfactions ?

C'est très agréable d'attendre au soleil l'arrivée des vautours même si la présence d'un appareil photo automatique tend à diminuer cette activité sur la placette. Pendant des années, nous avons vu des vautours percnoptères se nourrir sur les placettes d'alimentation sans s'installer dans le Vaucluse. Ils allaient plutôt du côté de la Drôme. Aujourd'hui, avec l'installation d'un nouveau couple l'an dernier et d'un autre cette année, nos efforts commencent à payer.

¹ Le CEN PACA a participé en 2010 à la rédaction du nouveau Plan national d'action pour la conservation des vautours percnoptères et à la prise en compte de l'espèce dans les zones Natura 2000.

Propos recueillis par Irène Nzakou

Outardes canepetières et terrains d'aviation, pour une meilleure cohabitation

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé une étude originale sur les populations d'outardes canepetières présentes sur les terrains d'aviation de la région. Ce diagnostic a permis d'aboutir à des propositions concrètes, en concertation avec les gestionnaires concernés, afin d'améliorer la cohabitation entre les activités des aérodromes et les populations d'outardes. En voici les conclusions.

Durant plusieurs mois, le CEN PACA a effectué un diagnostic détaillé pour chaque aérodrome identifié comme accueillant une population d'outardes canepetières. Au total, 11 aérodromes (civils et militaires) ont été traités et les gestionnaires de chaque site rencontrés, à l'exception de 2 (pour des raisons de planning ou de changement de gestionnaire en cours).

La répartition des outardes canepetières sur les terrains d'aviation

Les populations d'outardes canepetières sont concentrées sur les aérodromes de trois départements de la région PACA : les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse et le Var. 90% des aérodromes des Bouches-du-Rhône ont été identifiés comme abritant des populations d'outardes canepetières. En effet, ceux-ci sont proches du plus important noyau de population de la région qui se trouve en Crau. Les autres aérodromes identifiés comme accueillant des populations d'outardes sont proches de populations satellites sauf pour l'aérodrome du Luc-le-Cannet-des-Maures qui abrite une très faible population isolée. Il apparaît possible qu'une extension des populations puissent se faire à partir de petits noyaux existants.

Evaluation du péril animalier

De par la nature des activités, la présence d'outardes canepetières sur un aérodrome peut entraîner un risque de collision avec un aéronef. Ce risque est plus ou moins fort en fonction de plusieurs facteurs. Les principaux retenus sont : le nombre de mâles chanteurs, le nombre d'hivernants, le trafic, le type d'avion et les effarouchements effectués sur le site.

En fonction des données recueillies lors de la rencontre de chaque gestionnaire de site, un indice représentant le risque de collision impliquant une outarde canepetière a été calculé pour chaque aérodrome.

Considérant que les populations d'outardes canepetières sont de même ordre de grandeur sur l'ensemble des terrains d'aviation étudiés, il apparaît que le risque de collision n'est pas directement proportionnel au nombre de mâles chanteurs sur un site.

La cohabitation entre les populations d'outardes canepetières et les activités de chaque aérodrome pose donc généralement peu de problèmes, sauf en cas de trafic intensif.

Un enjeu particulier

La gestion et la protection des populations d'outardes canepetières sur les terrains d'aviation présentent un enjeu particulier en PACA, du fait de la fraction importante des effectifs nichant ou hivernant sur ces sites. Ces terrains sont, par nature, attractifs pour l'espèce, en raison des grandes surfaces enherbées et de la relative tranquillité vis-à-vis du dérangement humain. La forte représentation des outardes canepetières sur les terrains d'aviation en plaine reflète le contraste entre l'importante réduction des prairies et pelouses permanentes

dans les zones agricoles, tandis que ces mêmes milieux se maintiennent sur les aérodromes.

La fréquentation des terrains d'aviation par les outardes canepetières pose toutefois des problématiques de conservation originales : les enjeux de gestion des milieux et des sites répondent à des contraintes très particulières, qui diffèrent grandement des contraintes rencontrées dans les milieux agricoles habituellement fréquentés par cette espèce.

Même si la gestion des pelouses des aérodromes pose les mêmes problèmes que la fauche des prairies ou le broyage des jachères en milieu agricole (destruction des nichées, voire des femelles), ces opérations sont motivées par des objectifs et des contraintes particulières. Elles sont liées d'une part à la visibilité de la signalisation, et d'autre part au maintien d'une structure végétale « neutre » la moins susceptible d'attirer de grands rassemblements d'oiseaux.

La contrainte la plus importante à prendre en compte dans la réflexion sur la coexistence entre activité aéronautique et outardes canepetières est celle du risque de collision. Le diagnostic effectué ici montre en effet que ce risque varie fortement entre les terrains, en fonction de leur confi-

Les actions de préservation des outardes canepetières

- Mise en place de plans de fauchage, prise en compte de la période de fauchage, implantation de cultures attractives pour l'outarde, mise en place de zones favorables à l'écart des pistes : friche, zone de tranquillité.

- Mise en place d'un plan de circulation.

- Eviter les intrusions de personnes, animaux errants et engins motorisés.

- Eviter l'organisation de meetings aériens en période de nidification.



© Serge Mercier

Outarde canepetière

guration, du trafic aérien, et des effectifs d'outardes. La sécurité des matériels et des personnes nécessite bien entendu des mesures de réduction des risques sur certains terrains civils ou militaires.

Dans de nombreux cas, le risque de collision reste très faible ou marginal et peut laisser entrevoir des actions de conservation des populations d'outardes sur ces terrains.

De nouveaux partenariats

Ce diagnostic a en outre permis de nouer des relations entre associations de protection de la nature et gestionnaires de terrains d'aviation. Cela permettra dans certains cas d'envisager

la mise en oeuvre de conventions de gestion écologique visant à mieux concilier notamment la préservation des outardes canepetières et les activités aéronautiques. Ce type de convention permet, entre autres, la mise en place du suivi des populations : effectifs de mâles chanteurs, effectifs de femelles en nidification, effectifs hivernants. Les données ainsi recueillies permettent d'appréhender plus précisément la situation de la population présente sur chaque terrain.

De telles conventions ont d'ores et déjà été signées entre plusieurs bases militaires et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ; celles-ci pourraient être

étendues à d'autres terrains d'aviation de PACA.

De plus, les terrains d'aviation représentant l'habitat de 20% de la population d'outardes canepetières de la région PACA, ces sites doivent être pris en compte pour la mise en place d'un réseau de Zone de Protection Spéciale cohérent pour la protection de l'outarde canepetière et de son habitat.

Bénédicte Meffre

Concertation avec les herpétologues méditerranéens

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, représenté par l'équipe de la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau et la section herpétologie du pôle Biodiversité, a participé au 2^e congrès d'herpétologie méditerranéenne du 23 au 27 mai 2011 au Maroc. Le CEN PACA a ainsi présenté une étude sur le régime alimentaire du lézard ocellé et ses implications pour la conservation, la recherche et la gestion. Il a également communiqué de nouvelles données sur la distribution des populations continentales françaises de phyllodactyle d'Europe et ses implications pour la conservation. Ce congrès était l'occasion de nouer de nombreux contacts avec étudiants et scientifiques, mais aussi de communiquer les travaux du CEN PACA en s'inscrivant comme un des acteurs de l'herpétologie en Méditerranée. Les deux présentations du CEN PACA peuvent être transmises par mail : laurent.tatin@ceep.asso.fr; julien.renet@ceep.asso.fr

L. Tatin

Notre savoir-faire sur les oiseaux marins en Algérie et en Tunisie

La collaboration mise en place depuis plusieurs années avec la délégation



Poster sur le phyllodactyle d'Europe, présenté au Congrès d'herpétologie méditerranéenne

Europe et International du Conservatoire du littoral dans le cadre de l'Initiative pour la protection des petites îles de Méditerranée, s'est poursuivie ce printemps avec plusieurs missions de formation des agents tunisiens et algériens en charge de la gestion d'îles du littoral d'Afrique du nord. Du 11 au 15 avril, l'équipe du Pôle Marseille du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a accueilli trois agents de l'Agence pour la protection du littoral tunisien pour une formation aux méthodes de recensement des colonies de goélands et de puffins. Par ailleurs, Nicolas Bazin, garde-technicien, a réalisé, du 26 mai

au 3 juin, une mission de formation sur l'archipel de la Gallite en Tunisie. Cette mission a permis d'assister les équipes en charge du site pour la réalisation du recensement des colonies de goélands d'Audouin de l'archipel et la mise en place de protocoles de suivi à long terme du succès de reproduction d'une colonie-témoin de puffins cendrés. Enfin, Jean-Patrick Durand, garde-technicien, et André Martinez, responsable du Pôle Police, dans le cadre du projet d'appui au développement du Commissariat national du littoral algérien, ont réalisé une mission pluridisciplinaire sur les îles Habibas en Algérie. Le premier a été chargé de la formation des éco-gardes algériens au suivi des colonies d'oiseaux marins et aux méthodes de régulation des densités de rats sur les colonies. Le second a assuré la formation de l'équipe de gestion à l'encadrement et à la réalisation de travaux programmés sur le site, et aux diverses interventions d'entretien et d'aménagement nécessaires sur un site naturel protégé. L'exportation de l'expérience du CEN PACA sur d'autres rivages et îles de Méditerranée permet d'avoir des échanges toujours très enrichissants (y compris pour les formateurs) et contribue à la mise en place de protocoles de suivis harmonisés sur les oiseaux marins entre différents sites de Méditerranée.

A. Mante



Moment d'échange sur le recensement d'une colonie de goélands d'Audouin sur l'Archipel de la Gallite (Tunisie)

Partage d'expériences en Tunisie

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a participé au « Forum tuniso-français de la société civile » qui s'est tenu à Tunis du 20 au 21 mai. Ce forum, organisé par des associations tunisiennes, en partenariat avec l'Institut français de coopération et l'Agence française de développement, a permis aux associations et aux organisations non gouvernementales des deux pays de se rencontrer. Elles ont ainsi pu partager leurs expériences, leur savoir-faire et leurs valeurs sur les thèmes de la citoyenneté, l'environnement et la solidarité. Le CEN PACA a témoigné de ses actions menées en faveur de la protection de la nature et des emplois générés par ce secteur d'activités. Rappelons qu'en 2010, 43 personnes en équivalent temps plein ont travaillé au CEN PACA.

J. Boutin

Premier congrès commun pour les Conservatoires et les Réserves

La ville d'Aix-les-Bains (Rhône-Alpes) a vu sa population grossir de 850 personnes du 5 au 9 avril 2011. Cinq jours de rencontres entre Conservatoires d'espaces naturels et Réserves naturelles pour réfléchir et échanger



© Irène Nzakou / CEN PACA

Pascal Vautier, président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et Jean-Guy-François Frisoni, président de Réserves naturelles de France (de gauche à droite)

autour de la problématique suivante : « Nature et savoir-faire, deux réseaux s'engagent ». Le congrès était l'occasion de développer des synergies, de mutualiser les expériences en matière de protection de la nature. Malgré leurs spécificités, les deux réseaux partagent en effet des préoccupations communes pour la gestion, la connaissance et la sensibilisation du public. Ce congrès a également permis de mettre en évidence la diversité mais aussi la similitude et la complémentarité des métiers et des compétences. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui est gestionnaire de deux Réserves naturelles (Coussouls de Crau et Archipel de Riou), n'a pas manqué l'événement. Plus d'infos :

www.enf-conservatoires.org /
www.reserves-naturelles.org

I. Nzakou

Le Muséum nouveau est arrivé !

L'événement était très attendu : le Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var vient de ré-ouvrir et ce depuis le 21 juin. Le Muséum a pris corps dans une bâtisse ancienne rénovée pour l'occasion, au beau milieu du superbe Jardin du Las. Nouvelle ambiance, muséographie moderne, interactivité : ça pourrait être la trilogie gagnante adoptée par son directeur Philippe Orsini. Petit rappel : Philippe a été un temps le président du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans les salles du rez-de-chaussée, le visiteur découvre, entre autres, la géologie varoise particulièrement complexe avec une carte qu'il peut faire évoluer au fil des périodes géologiques, mais aussi la paléontologie avec une reconstitution du célèbre variraptor emplumé. Les salles à l'étage présentent des collections d'espèces naturalisées portant notamment sur les mammifères et les oiseaux. La vitrine des grands prédateurs (ours, loup et lynx) et l'aigle royal, ailes déployées, sont particulièrement spectaculaires. Le muséum, c'est aussi, en « arrière boutique », une formidable collection d'étude. Quelques exemples : la minéralogie compte 1 523 spécimens, la paléontologie comprend 10 831 spécimens, l'entomologie regroupe 27 000 insectes et la botanique représente plus de 30 000 parts répartis dans 11 herbiers.

Adresse : 737 chemin du Jonquet - 83200 Toulon

Site : www.museum-toulonvar.fr

D. Huin

Atlas des forêts dignoises en préparation

L'estimation de la diversité des fonctions écologiques d'un espace est un enjeu aussi fort que la connaissance de la diversité des espèces. C'est pourquoi, le Conservatoire d'espaces



© Stéphane Bence / CEN PACA

La Hêtraie des Dourbes

naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a proposé à la ville de Digne-les-Bains (04) de réaliser un Atlas des forêts dignoises en privilégiant une approche fonctionnelle du milieu naturel. Cet atlas consiste en une cartographie des grands groupements forestiers avec, pour chacun d'eux, une estimation de leur qualité biologique et écologique, réalisée à l'aide d'un outil de diagnostic simple et rapide, l'Indice Potentiel de Biodiversité. L'amélioration de la connaissance en termes d'espèces pourra être par la suite orientée sur les zones qui le nécessitent de manière prioritaire. Cette étude a débuté en juin par la participation du CEN PACA au festival InvenTerre au cours duquel des visites en forêt ont été proposées au public sur différents thèmes : découverte, description, étude, utilisation, préservation de la forêt...

J. Delauge

Participez à l'Atlas des oiseaux nicheurs de Marseille

Fort de son savoir-faire en matière d'ornithologie, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur participe activement à l'atlas des oiseaux nicheurs de Marseille, initié par l'association La Chevêche, présidée par Eric Barthélemy, et assisté de Patrick Bayle. D'autres structures concourent à cet ouvrage : la Ligue de protection des oiseaux, l'Office national des forêts, l'association Colinéo Assenemce, le Laboratoire Population environnement développement de l'Université de Provence, ainsi que de nombreux bénévoles.

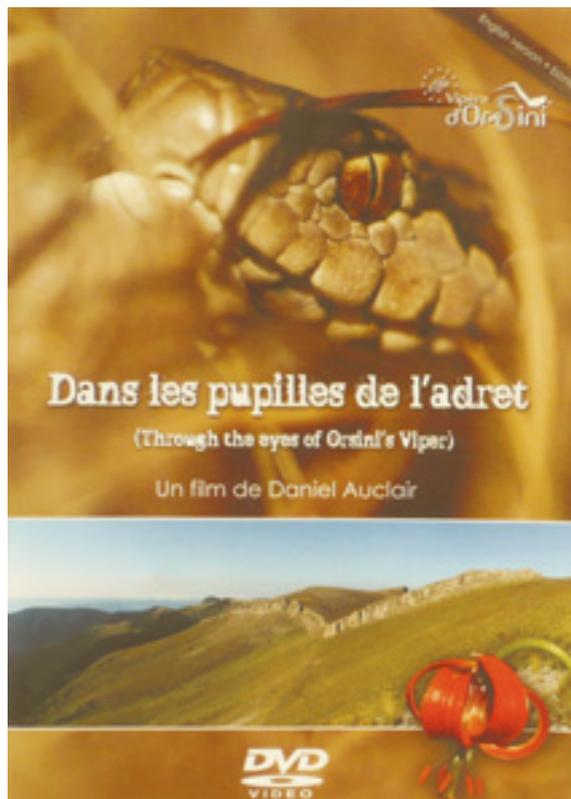
Marseille abrite en effet des oiseaux remarquables comme l'aigle de Bonelli, le faucon pèlerin, le grand-duc d'Europe, le traquet oreillard, le bruant ortolan, le pipit rousseline, le monticole bleu, le coucou geai, le puffin de Méditerranée... Au total, 86 espèces d'oiseaux nichent, à ce jour, sur la commune. Dans le droit-fil des objectifs du CEN PACA, gestionnaire notamment de la Réserve naturelle nationale de l'archipel de Riou, du Parc maritime du Frioul et de la Muraille de Chine dans le secteur des calanques, cet ouvrage contribuera à la sensibilisation du public et des

décideurs, à l'amélioration des connaissances en vue d'une meilleure protection de nos oiseaux.

Depuis le printemps 2011, des carrés d'1 km de côté sont prospectés en centre-ville, en banlieue, dans les espaces naturels de l'Estaque, de l'Étoile, du Garlaban, de Saint-Cyr et dans les calanques, les archipels de Riou et du Frioul...

Les carrés ont été attribués à des ornithologues référents et des bénévoles participent aux prospections en tant qu'observateurs en apprentissage ou observateurs occasionnels. Toute observation ayant trait à une nidification, possible ou certaine, d'un oiseau, même commun, mérite d'être signalée. Les inventaires se poursuivront en 2012 et 2013 et la publication de l'atlas est prévue pour 2015. Pour tout renseignement, contactez La Chevêche : www.cheveche.fr/

J.-C. Tempier



Jaquette du film sur la Vipère d'Orsini

La vipère d'Orsini, vedette de cinéma

A l'affiche du film « Dans les pupilles de l'adret » de Daniel Auclair, le plus petit serpent d'Europe, menacé d'extinction au niveau international, nous livre quelques-uns de ses secrets. La vipère d'Orsini, dont on sait peu de choses, occupe le premier rôle dans ce film de 33 minutes. Celle-ci nous dévoile, à travers la voix d'une narratrice, son habitat, ses habitudes alimentaires et son mode de vie. Elle nous raconte également les efforts déployés pour la protéger et conserver son milieu naturel.

Expert technique du programme européen LIFE de conservation de la vipère d'Orsini, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a participé activement à la réalisation du film aux côtés de ses partenaires (Agence régionale pour l'environnement, Office national des forêts, Ecole pratique des hautes études de Montpellier, Office national de la chasse et de la faune sauvage, Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont Ventoux).

Pour télécharger le film, rendez-vous sur le site dédié au programme LIFE : www.vipere-orsini.com

I. Nzakou



© Jean-Claude Tempier / CEN PACA

Le moineau domestique, espèce commune en régression

Nos sorties nature

Toute l'année

Sentier-découverte en autonomie à La Verdière (Var)

Découvrez une Nature façonnée par l'Homme dans ses activités agricoles, d'élevage et de protection de l'environnement. Ce sentier-découverte, conçu par un conservateur bénévole du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, se parcourt sans accompagnateur, au moyen de 15 fiches.

Contact : Pour récupérer les fiches et la mallette du sentier, contactez Jean-Paul Dauphin - 06 70 59 33 02

Septembre 2011

Chantier vert sur Fondurane (Var)

Encadré par un salarié du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, participez à la réhabilitation d'anciennes canalisations agricoles de la Réserve biologique de Fondurane afin de favoriser les espèces et leur milieu naturel. La date reste à définir durant le mois de septembre selon les conditions météorologiques, mais vous pouvez vous inscrire dès maintenant.

Contact : Pascal Tartary - 04 94 47 66 52

07 septembre 2011

Découverte du Frioul (Bouches-du-Rhône)

À l'occasion de l'événement « Septembre en mer » organisé par l'Office de la mer, l'équipe de Marseille du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur vous dévoilera le patrimoine naturel et historique du Frioul, mais également les différentes actions mises en place dans le cadre de la gestion du site par le Conservatoire. La balade se déroulera notamment sur l'île de Pomègues.

10 septembre 2011

Prospection pluvier guignard à la Sainte-Baume (Var)

Un administrateur du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et ornithologue passionné, assisté d'un bénévole, vous guidera sur les crêtes du mythique massif de la Sainte-Baume à la recherche de cet oiseau très peu farouche, en halte migratoire vers l'Afrique.

Rendez-vous : 8 h à l'Hôtellerie de la Sainte-Baume, Plan-d'Aups-Sainte-Baume (83640)

DEMANDEZ LE PROGRAMME DES SORTIES



11 septembre 2011

La migration postnuptiale (Alpes-Maritimes)

A 700 m d'altitude, Châteauneuf-Villevieille est un petit village situé dans la « bande passante » des migrations pré-nuptiales (au printemps depuis l'ouest) et post-nuptiales (à l'automne depuis l'est). Assistez en direct, avec l'aide d'une administratrice du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, au passage migratoire de rapaces et passe-reaux en tous genres.

14 septembre 2011

Découverte du Frioul (Bouches-du-Rhône)

18 septembre 2011

Découverte géologique des Baronnies, 1^{ère} partie (Hautes-Alpes)

A partir d'arrêts choisis, vous remonterez l'histoire des Baronnies, ce massif calcaire des Préalpes du Sud qui s'étend sur environ 100 km. Pour cette 1^{ère} étape, un administrateur du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, féru de géologie, vous propose une traversée sud-nord.

21 septembre 2011

Découverte du Frioul (Bouches-du-Rhône)

25 septembre 2011

Découverte géologique des Baronnies, 2^e partie (Hautes-Alpes / Drôme)

Pour cette 2^e étape, vous effectuerez une traversée d'est en ouest (synclinal de la Méouge).

25 septembre 2011

Le néolithique à Saint-Vallier-de-Thiery (Alpes-Maritimes)

La visite, concoctée par un bénévole du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, vous mènera sur des sites « préhistoriques récents » (abris sous roche, tumulus, oppidum...) connus depuis le 19^e siècle dans les Préalpes de Grasse. Au passage, une thématique botanique :

« Les arbres de l'étage méditerranéen supérieur, méthode d'identification ».

28 septembre 2011

Découverte du Frioul (Bouches-du-Rhône)



01 octobre 2011

Le patrimoine naturel du Rouret (Alpes-Maritimes)

Une bénévole du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur vous fera découvrir les richesses botaniques, ornithologiques, archéologiques et rurales de la commune du Rouret.

09 octobre 2011

Découverte géologique des Baronies, 3^e partie (Vaucluse)

Pour cette 3^e étape, un administrateur du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, féru de géologie, vous guide du côté des monts Ventoux et Lure.

15 octobre 2011

Les Journées européennes du patrimoine monégasque

La Principauté de Monaco prévoit de nombreuses manifestations pour les Journées européennes du patrimoine. À cette occasion, un ornithologue du Club alpin monégasque et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur vous proposent une randonnée de la Turbie à la Forna. Un point de vue imprenable surplombant Monaco vous permettra d'admirer les oiseaux et les plantes de cet amphithéâtre.

16 octobre 2011

Les Journées européennes du patrimoine monégasque

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur vous propose une sortie en mer dans les eaux territoriales de la principauté (à confirmer selon les conditions météorologiques) pour vous faire découvrir les oiseaux marins du littoral et de haute mer, ainsi que les mammifères marins.

06 novembre 2011

Le Luberon de Volx (Alpes-de-Haute-Provence)

L'histoire du massif du Luberon vous sera contée par un administrateur du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur passionné de géologie : sa formation, son évolution, à travers l'observation des roches. L'occasion d'admirer les curiosités géologiques de cette montagne formée en à peine 3,5 millions d'années.

Inscription aux sorties nature :

04 42 20 03 83 ou

contact@ceep.asso.fr.

Pour les sorties « Découverte du Frioul », s'inscrire directement auprès du Pôle Marseille : 04 91 59 09 12.

Tarifs : gratuit pour les adhérents du CEN PACA (à jour de leur cotisation) et les enfants accompagnés d'un adulte. Dans les autres cas, le prix est de 7,50 euros.

Plus d'infos sur notre site internet : www.ceep.asso.fr.

Autres sorties

Destination Dauphins

Vous ne rêvez pas. Avec l'association « Destination dauphins », vous aurez bel et bien la possibilité d'observer ce cétacé ainsi que d'autres mammifères marins au large des îles d'Hyères.

Inscription : 06 60 39 56 40

Prix : 80 euros (30 € pour l'adhésion et 50 € pour la sortie), réduction pour les enfants et les groupes de 10 personnes.

Plus d'infos : www.destination-dauphins.fr

Expos Ecomusée

Du 11 juin au 17 septembre 2011

« Couleurs de nature » Dominique Ciron. Peintures et aquarelles d'une artiste hors-pair représentant la faune et la flore de Crau et de Provence.

Du 20 septembre au 18 novembre

« Regards de naturalistes du CEN PACA. La biodiversité régionale vue par le CEN PACA ». Photographies de six salariés quatre administrateurs dont le président de l'association.

Du 21 novembre au 7 janvier

« 10 ans de recherche sur la biodiversité en Crau ». Rétrospective sur les travaux de recherche et de gestion à l'occasion des 10 ans de la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau.

Toutes les expositions sont gratuites et ouvertes à tous. Plus d'infos : www.ceep.asso.fr Ecomusée de Saint-Martin-de-Crau : 04 90 47 02 01.



© Anne-Laure Faquet / CEN PACA

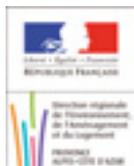
Ecomusée de la Crau

CEN PACA
890 chemin de Bouenhour Haut
13090 AIX-EN-PROVENCE
TÉL : 04 42 20 03 83
Fax : 04 42 20 05 98
e-mail : contact@ceep.asso.fr
www.ceep.asso.fr

Le CEN PACA est membre de la Fédération des
Conservatoires d'espaces naturels de France



Ses principaux partenaires financiers :



Bulletin d'adhésion et de don au CEN PACA

Nouvelle adhésion Renouvellement Don

JE SOUSSIGNÉ(E):

Mme, Mlle, M. (rayez la mention inutile)

Nom : Prénom :

Rue :

Ville : Code postal :

Tél :

e-mail :

ADHÉSION EN TANT QUE PARTICULIER :

- 25 € à titre individuel
 15 € (chômeur, personne à faible revenu, étudiant)
 30 € à titre familial

Votre conjoint :

Nom Prénom

Vos enfants :

Nom Prénom

ADHÉSION EN TANT QUE REPRÉSENTANT DE :

L'association

L'entreprise

Autre organisme

50 €

DON - ACTIONS VERTES

35 € X « actions vertes » affectées aux actions suivantes
(rayez la mention inutile) :

- Plateau de Calern - Cipières
 Aigle de Bonelli
 Plaine des Maures
 Espèces végétales rares
 Fondurane
 Plaine de la Crau

DON POUR SOUTENIR L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DU CEN PACA

15 € 30 € Autre : €

Veillez trouver ci-joint mon règlement total de €*
(Chèque à l'ordre du CEN PACA)

Souhaitez-vous recevoir un reçu fiscal ?

Oui Non

Souhaitez-vous recevoir « Garrigues »
(bulletin d'information du CEN PACA) ?

Oui Non

Souhaitez-vous recevoir « Faune de Provence »
(revue scientifique du CEN PACA) ?

Oui Non

Fait à le / / 20.....

Signature

**BULLETIN ET RÈGLEMENT À RENVOYER AU
CEEP, 890, CHEMIN DE BOUENHOUR HAUT
13090 AIX-EN-PROVENCE**

**Le don d'un particulier à une association, une fondation ou un organisme à but non lucratif d'intérêt général ouvre droit à une réduction de 66% de son montant dans une limite globale de 20% du revenu imposable. Le don d'une entreprise donne droit à une réduction de son impôt de 60% du don effectué dans la limite de 5 pour mille de leur chiffre d'affaires.*

Votre soutien et votre intérêt nous sont indispensables :

Souscrivez aux **Actions Vertes !***

Richesses naturelles de Cipières – Plateau de Calern

Vos dons, entièrement consacrés à l'achat d'espaces naturels, permettront de conserver durablement les habitats et les espèces patrimoniales du site.



© Florence Ménétrier / CEN PACA

Pelouse sèche du plateau de Calern

Depuis 20 ans, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur mène des actions de protection et de conservation sur le plateau de Calern (Alpes-Maritimes). Cette formation géologique typique de l'arrière-pays grassois est un exemple remarquable de plateau karstique, recouvert de pelouses sèches et rocailleuses, riches en orchidées et dolines. Pas moins de **15 espèces de flore protégée** sont recensées et le site abrite une des plus importantes populations de l'emblématique **vipère d'Orsini**.

Le Conservatoire souhaite poursuivre ses missions sur le plateau par le biais de la maîtrise foncière (70 ha déjà acquis sur une surface de 440 ha en gestion). Un projet de co-acquisition en partenariat avec la mairie de Cipières devrait aboutir à l'acquisition de 9 ha supplémentaires. Aidez-nous à réaliser ce projet.



© Stéphane BENCE / CEN PACA

Vipère d'Orsini

Modalités de souscription aux Actions vertes en page précédente

*Les actions vertes viennent compléter des financements recueillis auprès de divers organismes. L'intégralité des dons versés est consacrée au projet pour lequel ils ont été souscrits. Outre les projets d'acquisition, les actions vertes permettent au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur de gérer des sites biologiquement sensibles et protéger des espèces menacées.